

# Rapport d'étude

---

Etude cartographique pour la recherche de sites alternatifs dans la perspective de la reconstruction de l'UVE Toulouse

## FICHE DE SYNTHESE

### Etude cartographique pour la recherche de sites alternatifs à l’UVE Toulouse

	 2 – 4 rue Jean Giono 31130 BALMA
	 05.82.06.18.30

### VOS CONTACTS EODD

Directrice  
de projet

Elodie DELMAS  
[e.delmas@eodd.fr](mailto:e.delmas@eodd.fr)

Supervision

Guillaume LACOUR

Libération

Guillaume LACOUR



Agence de Toulouse

[contact@eodd.fr](mailto:contact@eodd.fr) | Tél : 04.72.76.06.90

### CONTRAT EODD N° P10029

Date	Indice	Modifications
21/03/2025	1	Edition initiale

## SOMMAIRE

<b>1.</b>	<b>Liste des acronymes.....</b>	<b>6</b>
<b>2.</b>	<b>Synthèse non technique .....</b>	<b>8</b>
2.1	Vision globale de l’étude.....	8
2.2	Périmètre de l’étude et localisation des sites notés et classés .....	8
2.3	Les critères de notation .....	9
2.4	Résultats de la notation des sites .....	9
2.5	Classement des sites.....	10
<b>3.</b>	<b>Mise en contexte .....</b>	<b>11</b>
3.1	Decoset, syndicat de traitement des déchets.....	11
3.2	Retour sur la recherche de sites de 2021 .....	12
3.2.1	Origine de la demande.....	12
3.2.2	Contexte de l’étude des sites alternatifs .....	14
3.2.3	Liste et cartographie des sites 2021 .....	14
3.3	L’étude cartographique de recherche de site (2024-2025) .....	16
3.3.1	Les étapes préalables à l’étude.....	16
3.3.2	Le rôle de chaque intervenant .....	16
3.3.3	Les enjeux de l’étude .....	17
3.3.4	Les objectifs de l’étude .....	17
3.3.5	Le résultat attendu .....	17
3.3.6	Eléments non pris en compte dans l’étude réalisée .....	17
<b>4.</b>	<b>Méthodologie déployée.....</b>	<b>18</b>
4.1	Phase 1 : Définition du périmètre de l’étude et de la zone d’exclusion .....	18
4.2	Phase 2 : Définition des critères de notation, de leur pondération, représentation cartographique des notations pondérées et classement des sites (2021 et nouveaux sites) .....	19
4.3	Les réunions .....	20
4.3.1	Réunion de lancement de l’étude.....	20
4.3.2	Groupe de travail « sites alternatifs ».....	20
4.3.3	COFIL.....	20
4.3.4	Réunion publique.....	20
4.3.5	Synthèse du dispositif de comitologie ayant conduit à la présentation du site définitif pour la reconstruction de l’UVE de Toulouse.....	21
<b>5.</b>	<b>Déroulé et résultats de l’étude.....</b>	<b>22</b>
5.1	Phase 1 .....	22
5.1.1	Etape 1 : Détermination du périmètre d’étude .....	22
5.1.1.1	Analyse bibliographique et collecte des couches SIG.....	22
5.1.1.2	Le périmètre d’étude et rendu cartographique .....	22
5.1.2	Etape 2 : Identification et rendus cartographiques des zones d’exclusion.....	25
5.1.2.1	Détermination des critères d’exclusion.....	25
5.1.2.2	Application des critères d’exclusion et rendus cartographiques .....	26
5.1.2.3	Identification et cartographie des sites de 2021 situés hors zone d’exclusion .....	28
5.1.3	Réunion du groupe de travail GT#3 « sites alternatifs » du 21/10/2024 .....	29
5.2	Phase 2 : Détermination des critères de notation et rendus cartographiques .....	29
5.2.1	Détermination des critères de notation et de leur pondération .....	29
5.2.2	Réunion du groupe de travail GT#4 « sites alternatifs » du 05/12/2024 .....	31

5.2.3	Application des critères de notation pondérée et rendus cartographiques.....	31
5.2.4	Identification des sites.....	31
5.2.5	Notation pondérée des sites.....	34
5.2.6	Rendus cartographiques.....	34
5.2.6.1	Santé et cadre de vie.....	35
5.2.6.2	Risque et environnement.....	36
5.2.6.3	Faisabilité technico-économique.....	37
5.2.6.4	Urbanisme et ZAN.....	38
5.2.7	Classement final et synthèse cartographique.....	39
5.2.7.1	Le classement.....	39
5.2.7.2	La synthèse cartographique.....	39
5.2.8	Réunion du COPIL du 23/01/2025.....	39
5.2.9	Réunion publique du 04/02/2025.....	39
<b>6.</b>	<b>Notation du site de l’UVE Toulouse.....</b>	<b>43</b>
<b>7.</b>	<b>Conclusions et recommandations.....</b>	<b>44</b>
7.1	Conclusions.....	44
7.2	Suites à donner.....	44

## ANNEXES

<i>ANNEXE 1 :</i>	<i>LISTE DES CRITERES RELATIFS PONDERES PAR FAMILLE ET PAR THEMATIQUE.....</i>	<i>45</i>
-------------------	--	-----------

## ILLUSTRATIONS

<i>ILLUSTRATION 1 :</i>	<i>EXTRAIT DE LA PRESENTATION DE LA REUNION PUBLIQUE DU 4 FEVRIER 2025 – SOURCE WILLING.....</i>	<i>8</i>
<i>ILLUSTRATION 2 :</i>	<i>PERIMETRE DE L’ETUDE ET LOCALISATION DES SITES NOTES ET CLASSES – SOURCE ETUDE EODD.....</i>	<i>8</i>
<i>ILLUSTRATION 3 :</i>	<i>LOCALISATION DES SITES NOTES ET CLASSES – SOURCE ETUDE EODD ET DECOSET.....</i>	<i>9</i>
<i>ILLUSTRATION 4 :</i>	<i>LISTE DES FAMILLES ET DES THEMATIQUES PAR FAMILLE – SOURCE EODD.....</i>	<i>9</i>
<i>ILLUSTRATION 5 :</i>	<i>TABLEAU DES NOTATIONS PONDEREES ARRONDIES DES CRITERES PAR FAMILLE– SOURCE EODD.....</i>	<i>10</i>
<i>ILLUSTRATION 6 :</i>	<i>CLASSEMENT DES SITES – SOURCE EODD.....</i>	<i>10</i>
<i>ILLUSTRATION 7 :</i>	<i>CARTE DES EPCI MEMBRES DE DECOSET – SOURCE SITE DECOSET.....</i>	<i>11</i>
<i>ILLUSTRATION 8 :</i>	<i>CARTE DES INSTALLATIONS DE COLLECTE, DE TRI ET DE VALORISATION DE DECOSET.....</i>	<i>11</i>
<i>ILLUSTRATION 9 :</i>	<i>LOCALISATION DE L’UVE TOULOUSE– SOURCE EODD.....</i>	<i>12</i>
<i>ILLUSTRATION 10 :</i>	<i>VUE DES INSTALLATIONS DU SITE DE L’UVE DE TOULOUSE.....</i>	<i>13</i>
<i>ILLUSTRATION 11 :</i>	<i>EXTRAIT DE LA PRESENTATION DE LA REUNION PUBLIQUE DU 4 FEVRIER 2025 – SOURCE WILLING.....</i>	<i>14</i>
<i>ILLUSTRATION 12 :</i>	<i>LISTE DES 19 SITES DE L’ETUDE DE 2021 – SOURCE EODD.....</i>	<i>15</i>
<i>ILLUSTRATION 13 :</i>	<i>LOCALISATION DES 19 SITES DE L’ETUDE DE 2021 – SOURCE EODD.....</i>	<i>15</i>
<i>ILLUSTRATION 14 :</i>	<i>ROLE DE CHAQUE INTERVANT – SOURCE WILLING.....</i>	<i>17</i>

<i>ILLUSTRATION 15 : DISPOSITIF DE COMITOLOGIE POUR L’ETUDE DE RECHERCHE DE SITES ALTERNATIFS – SOURCE WILLING.....</i>	<i>21</i>
<i>ILLUSTRATION 16 : CARTE DE LA ZONE D’ETUDE AVEC LE RAYON DE 10 KM – SOURCE EODD .....</i>	<i>23</i>
<i>ILLUSTRATION 17 : CARTE DE LA ZONE D’ETUDE ET DE LA ZONE AFFINEE AVEC ISOCHRONE SUP. A 15 MIN – SOURCE EODD.....</i>	<i>23</i>
<i>ILLUSTRATION 18 : CARTE DE LA ZONE D’ETUDE ET LOCALISATION DES SITES 2021 – SOURCE EODD .....</i>	<i>24</i>
<i>ILLUSTRATION 19 : LISTE DES THEMES RETENUS POUR LA DEFINITION DES CRITERES D’EXCLUSION – SOURCE EODD.....</i>	<i>25</i>
<i>ILLUSTRATION 20 : LISTE DES CRITERES D’EXCLUSION RETENUS ET DE LEUR ZONE D’APPLICATION – SOURCE EODD.....</i>	<i>25</i>
<i>ILLUSTRATION 21 : CARTE DES CRITERES D’EXCLUSION APPLIQUES SUR LA ZONE D’ETUDE – SOURCE EODD .</i>	<i>26</i>
<i>ILLUSTRATION 22 : CARTE DES ZONES BLANCHES ET ROUGES DE LA ZONE D’ETUDE – SOURCE EODD .....</i>	<i>27</i>
<i>ILLUSTRATION 23 : CARTE DES SITES RESTANTS DANS LA ZONE D’ETUDE – SOURCE EODD .....</i>	<i>28</i>
<i>ILLUSTRATION 24 : LISTE DES FAMILLES POUR LA DEFINITION DES CRITERES DE NOTATION – SOURCE EODD</i>	<i>29</i>
<i>ILLUSTRATION 25 : LISTE DES FAMILLES ET THEMATIQUES PROPOSEES POUR LA DEFINITION DE CRITERES DE NOTATION.....</i>	<i>30</i>
<i>ILLUSTRATION 26 : METHODE ET GRILLE DE NOTATION DES CRITERES – SOURCE EODD.....</i>	<i>30</i>
<i>ILLUSTRATION 27 : GRILLE DE PONDERATION DES CRITERES DE NOTATION – SOURCE EODD.....</i>	<i>30</i>
<i>ILLUSTRATION 28 : CARTES DES NOUVEAUX SITES IDENTIFIES DANS LE CADRE DE L’ETUDE 2024 – SOURCE EODD. ....</i>	<i>31</i>
<i>ILLUSTRATION 29 : CARTE DES SITES (2021 ET 2024) IDENTIFIES DANS LE PERIMETRE D’ETUDE – SOURCE EODD.....</i>	<i>32</i>
<i>ILLUSTRATION 30 : CARTE DE LOCALISATION DES 9 SITES RETENUS POUR LA NOTATION PONDEREE DANS LE PERIMETRE D’ETUDE – SOURCE EODD.....</i>	<i>33</i>
<i>ILLUSTRATION 31 : TABLEAU DE SYNTHESE DES NOTATIONS PONDEREES ARRONDIES PAR FAMILLE – SOURCE EODD.....</i>	<i>34</i>
<i>ILLUSTRATION 32 : CARTES DE LA NOTATION PONDEREE POUR LA FAMILLE « SANTE ET CADRE DE VIE » .....</i>	<i>35</i>
<i>ILLUSTRATION 33 : CARTES DE LA NOTATION PONDEREE POUR LA FAMILLE « RISQUE ET ENVIRONNEMENT » .....</i>	<i>36</i>
<i>ILLUSTRATION 34 : CARTES DE LA NOTATION PONDEREE POUR LA FAMILLE «FAISABILITE TECHNICO-ECONOMIQUE» .....</i>	<i>37</i>
<i>ILLUSTRATION 35 : CARTES DE LA NOTATION PONDEREE POUR LA FAMILLE «URBANISME ET ZAN».....</i>	<i>38</i>
<i>ILLUSTRATION 36 : CLASSEMENT FINAL DES SITES – SOURCE EODD.....</i>	<i>39</i>
<i>ILLUSTRATION 37 : CARTE DE SYNTHESE FINALE DE LA NOTATION PONDEREE GLOBALE – SOURCE EODD .....</i>	<i>40</i>
<i>ILLUSTRATION 38 : CARTES DES NOTATIONS PONDEREES GLOBALES DES SITES 9, 10, 12, 16, 18 ET G .....</i>	<i>41</i>
<i>ILLUSTRATION 39 : CARTES DES NOTATIONS PONDEREES GLOBALES DES SITES I, O, Q.....</i>	<i>42</i>
<i>ILLUSTRATION 40 : NOTES PAR FAMILLE DU SITE DE L’UVE TOULOUSE– SOURCE EODD .....</i>	<i>43</i>
<i>ILLUSTRATION 41 : CARTE DE LA NOTATION PONDEREE GLOBALE DU SITE DE L’UVE TOULOUSE .....</i>	<i>43</i>

## 1. Liste des acronymes

ORDRE ALPHABETIQUE	ACRONYME	SIGNIFICATION
<b>A</b>	ADEME	Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
	AEAG	Agence de l'Eau Adour Garonne
	AEP	Alimentation en Eau Potable
	ARS	Agence Régionale de Santé
<b>B</b>	BD	Base de Données
	BRGM	Bureau de Recherches Géologiques et Minières
<b>C</b>	CNDP	Commission Nationale du Débat Public
<b>D</b>	DDT	Direction Départementale des Territoires
	DEEE	Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques
	DRAC	Direction Régionale des Affaires Culturelles
	DREAL	Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
	DSAC	Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile
	DSP	Délégation de Service Public
<b>E</b>	EPCI	Etablissement Public de Coopération Intercommunale
	ERP	Etablissement Recevant du Public
<b>I</b>	ICPE	Installation Classée pour la Protection de l'Environnement
	IGN	Institut Géographique National
	INPN	Inventaire National du Patrimoine Naturel
<b>M</b>	MTE	Ministère de la Transition Ecologique
<b>P</b>	PLU	Plan Local d'Urbanisme
	PPRI	Plan de Prévention des Risques d'Inondation
	PPRT	Plan de Prévention des Risques Technologiques
<b>S</b>	SIG	Système d'Information Géographique
	SUP	Servitude d'Utilité Publique

<b>ORDRE ALPHABETIQUE</b>	<b>ACRONYME</b>	<b>SIGNIFICATION</b>
<b>T</b>	TOPO	Topographique
<b>U</b>	UVE	Unité de Valorisation Energétique
<b>Z</b>	ZAN	Zéro Artificialisation Nette
	ZH	Zone d’Habitation

## 2. Synthèse non technique

### 2.1 Vision globale de l’étude



Illustration 1 : Extrait de la présentation de la réunion publique du 4 février 2025 – source Willing

### 2.2 Périmètre de l’étude et localisation des sites notés et classés

Le périmètre retenu est une zone de 10 km autour de l’unité de valorisation actuelle des déchets de Toulouse et inclus dans l’isochrone 0-15 min de l’UVE.

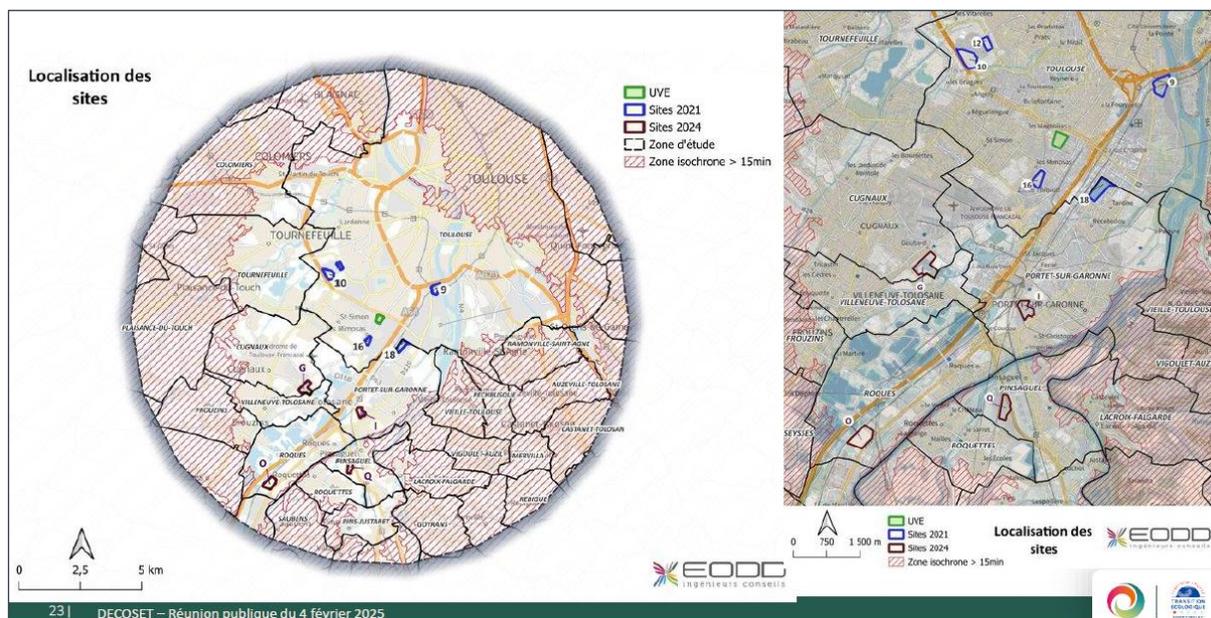


Illustration 2 : Périmètre de l’étude et localisation des sites notés et classés – source Etude EODD

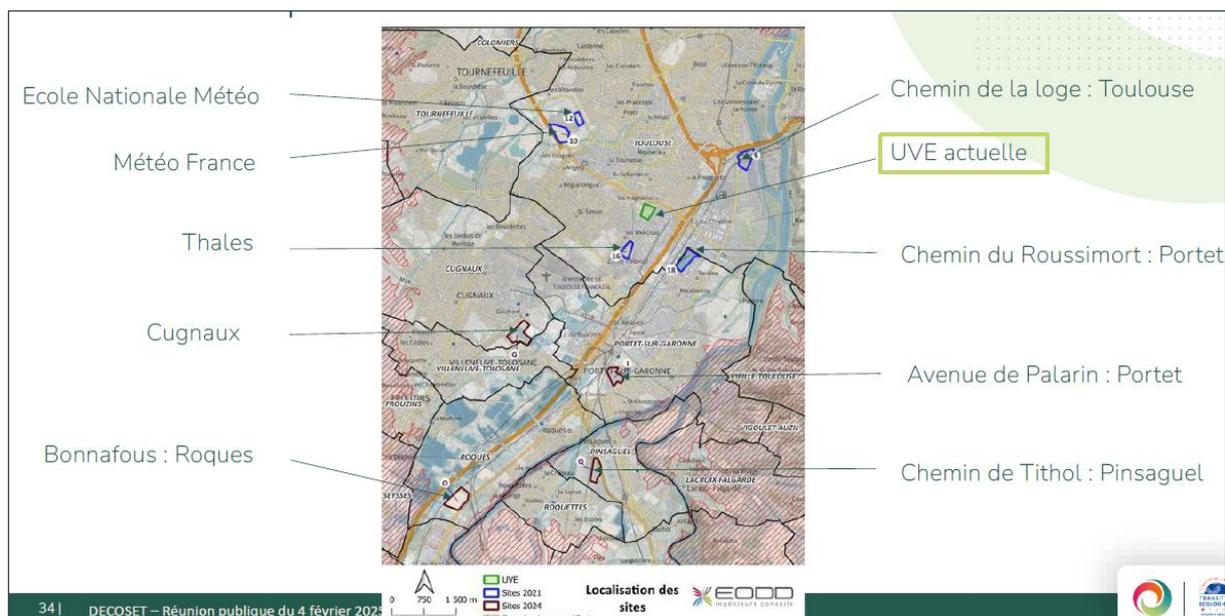


Illustration 3 : Localisation des sites notés et classés – source étude EODD et DECOSET

### 2.3 Les critères de notation

4 grandes familles de critères identifiées suivant 12 thématiques.



Illustration 4 : Liste des familles et des thématiques par famille – source EODD

### 2.4 Résultats de la notation des sites

9 sites ont été notés et classés : 5 sites issus de l’étude de 2021 et 4 nouveaux sites identifiés dans le cadre de la recherche cartographique.

Sites	Chemin de la Loge	Météo France	Ecole Nat Météo	Thales	Ch Roussimort Portet	Ch Tithol Pinsaguel	Bonnafous Roques	Ch Palarin Portet	Cugnaux
	9	10	12	16	18	G	I	O	Q
<b>Santé et cadre de vie</b>	17	24	31	40	26	34	33	20	22
<b>Risque et environnement</b>	24	0	0	0	0	1	0	0	0
<b>Faisabilité technico-économique</b>	11	14	15	9	12	16	16	16	20
<b>Urbanisme et ZAN</b>	0	6	6	6	21	16	18	18	13
<b>Total note pondérée arrondie *</b>	<b>52</b>	<b>44</b>	<b>52</b>	<b>55</b>	<b>59</b>	<b>67</b>	<b>67</b>	<b>54</b>	<b>55</b>

\* Chaque note a été arrondie. La méthode appliquée a été la suivante : une note de 15,49 a été arrondie à 15 et une note de 15,50 a été arrondie à 16.

Illustration 5 : Tableau des notations pondérées arrondies des critères par famille– source EODD

## 2.5 Classement des sites

Le classement final a permis de noter les sites suivant les critères établis.

Les notes obtenues sont comprises entre 44 et 67.

Le site le mieux noté est celui ayant la note la plus faible.

Sites	Météo France	Chemin de la Loge	Ecole Nat Météo	Ch Palarin Portet	Cugnaux	Thales	Ch Roussimort Portet	Bonnafous Roques	Ch Tithol Pinsaguel
	10	9	12	O	Q	16	18	I	G
<b>Classement</b>	1	2	2	3	4	4	5	6	6
<b>Total note pondérée arrondie</b>	<b>44</b>	<b>52</b>	<b>52</b>	<b>54</b>	<b>55</b>	<b>55</b>	<b>59</b>	<b>67</b>	<b>67</b>

Illustration 6 : Classement des sites – source EODD

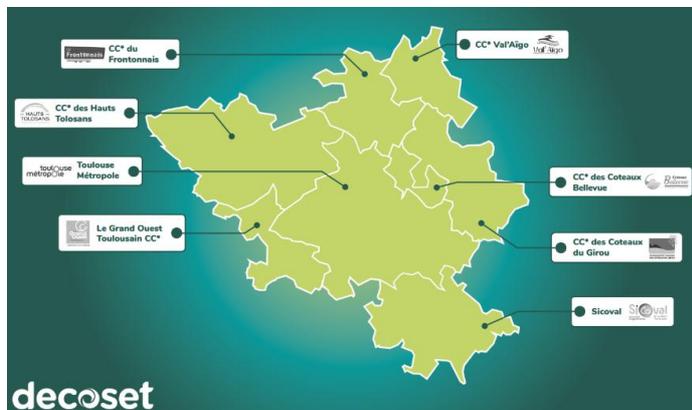
### 3. Mise en contexte

#### 3.1 Decoset, syndicat de traitement des déchets

Créé en 1993, Decoset regroupe 8 EPCI totalisant 152 communes et 1 050 452 habitants.

Ces 8 EPCI membres ont délégué la compétence traitement des déchets au Syndicat Mixte Decoset (DEchèteries, COLlectes Sélectives, Traitement).

Illustration 7 : Carte des EPCI membres de DECOSET – source site DECOSET



Decoset assure le traitement des ordures ménagères résiduelles et assimilées, du tri, des déchets verts, des encombrants et des DEEE (déchets d'équipements électriques et électroniques), ainsi que la gestion des déchèteries des habitants grâce à :

- 2 unités de valorisation énergétique à Bessières et à Toulouse,
- 2 centres de tri - conditionnement à Bessières et à Toulouse,
- 2 plate-formes de compostage à Léguevin et à Toulouse,
- 5 centres de transfert et 20 déchèteries.

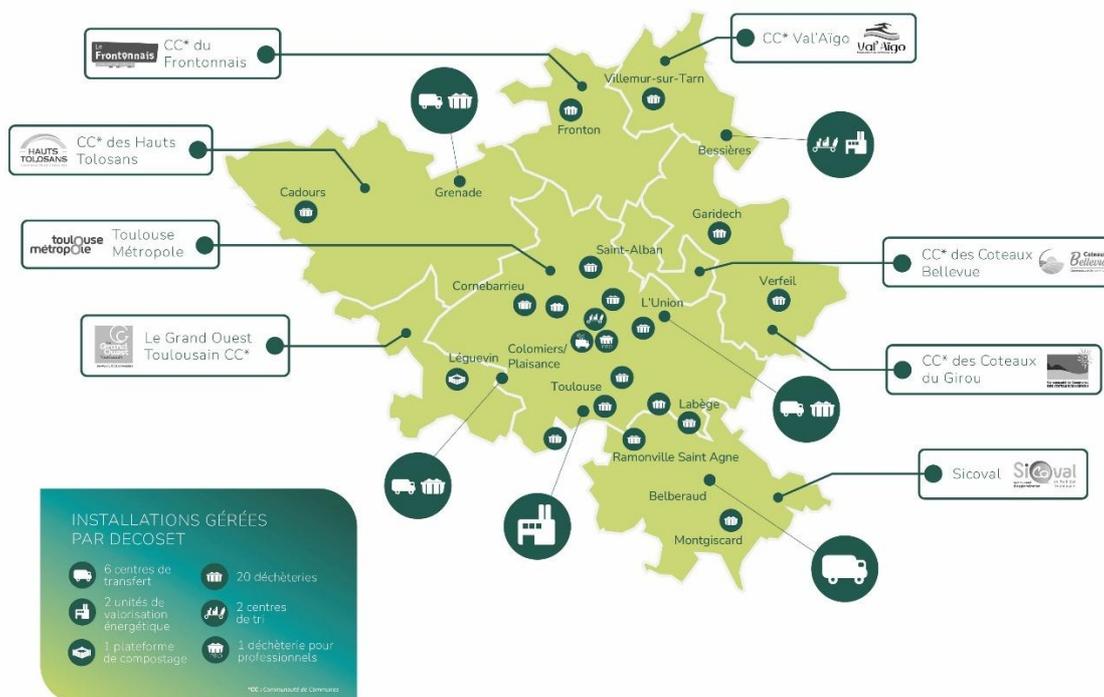


Illustration 8 : Carte des installations de collecte, de tri et de valorisation de DECOSET



Infrastructures UVE :

- UVE
- Maturation des mâchefers
- Bâtiments annexes
- Parking
- Déchèterie

7Ha



*Illustration 10 : Vue des installations du site de l'UVE de Toulouse*

En 2021, en amont de la concertation de 2022, Decoset, en partenariat avec les services de Toulouse Métropole a réalisé une première étude pour la recherche de sites alternatifs. En 2022, les parties prenantes (associations de quartiers et associations de défense de l’environnement) ont remis en question cette étude et son objectivité. Afin de lever ces doutes, Decoset décide de lancer une consultation en 2024 pour une recherche de nouveaux sites alternatifs et une analyse critérisée des sites identifiés lors de la première étude.

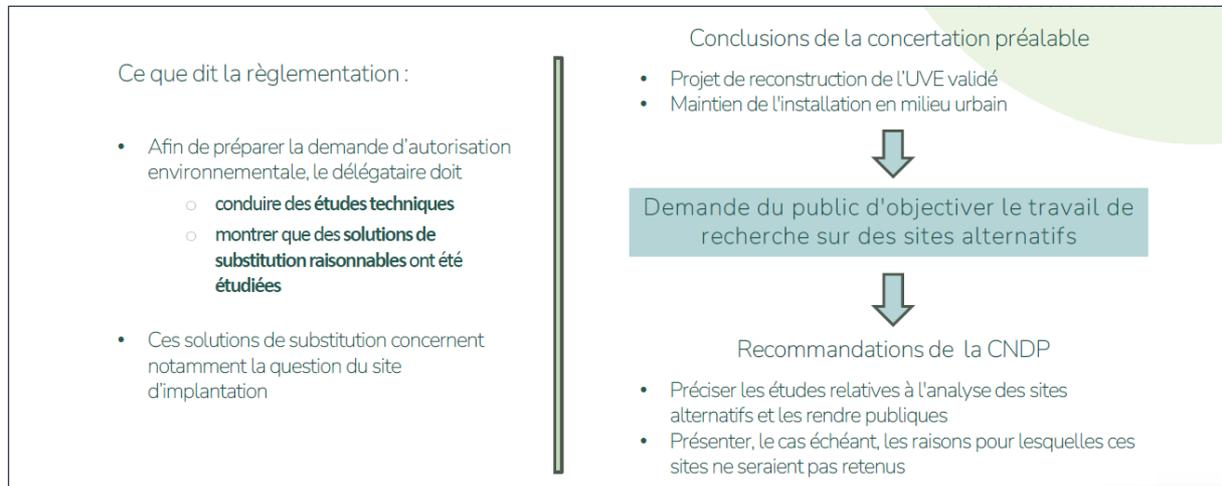


Illustration 11 : Extrait de la présentation de la réunion publique du 4 février 2025 – source Willing

### 3.2.2 Contexte de l’étude des sites alternatifs

C’est dans ce cadre que Decoset a mandaté EODD Ingénieurs Conseils pour la réalisation de cette mission de recherche cartographique par système d’information géographique (SIG) de terrains disponibles dans la perspective de reconstruction de l’UVE Toulouse.

En parallèle de cette étude, en décembre 2024, la nouvelle Délégation de Service Public (DSP) pour l’exploitation des unités de valorisation énergétique de Toulouse et de Bessières a été attribuée à l’entreprise SUEZ (EVONEO).

La présente étude cartographique sera complétée par une analyse qualitative des terrains identifiés réalisée par Decoset. L’ensemble du dossier sera confié à l’entreprise SUEZ pour être joint au dossier de demande d’autorisation environnementale.

### 3.2.3 Liste et cartographie des sites 2021

Lors de la première étude cartographique, 19 sites avaient été identifiés.

Liste des sites identifiés lors de l’étude cartographique de 2021	
1 - Balma, Chemin Ribaute	12 - Toulouse, rue Claude Marie Perroud
2 - Saint Jory, Route de Paris	13 - Cugnaux, site de Franczal
3 - Cornebarrieu, proximité du site Aéroconstellation	14 - Toulouse, Stationnement Oncopole, la Saudrune 2
4 - Castelginest, route Bruguière	15 - Toulouse, chemin Peyre Escale 2
5 - Saint Jory, chemin de Ladoux	16 - Toulouse, Route de Seysses
6 - Cornebarrieu, Parcelles Aiban	17 - Toulouse, La Saudrune 1

7 - Toulouse, Pech David	18 - Portet sur Garonne, Chemin du Roussimort
8 - Toulouse, Allée Nicole Girard-Mangin	19 - Portet-sur-Garonne, La Saudrune
9 - Toulouse, Chemin de la Loge	
10 - Toulouse, le Fossé Mère	
11- Toulouse, Impasse de la Palayre	

Illustration 12 : Liste des 19 sites de l’étude de 2021 – source EODD

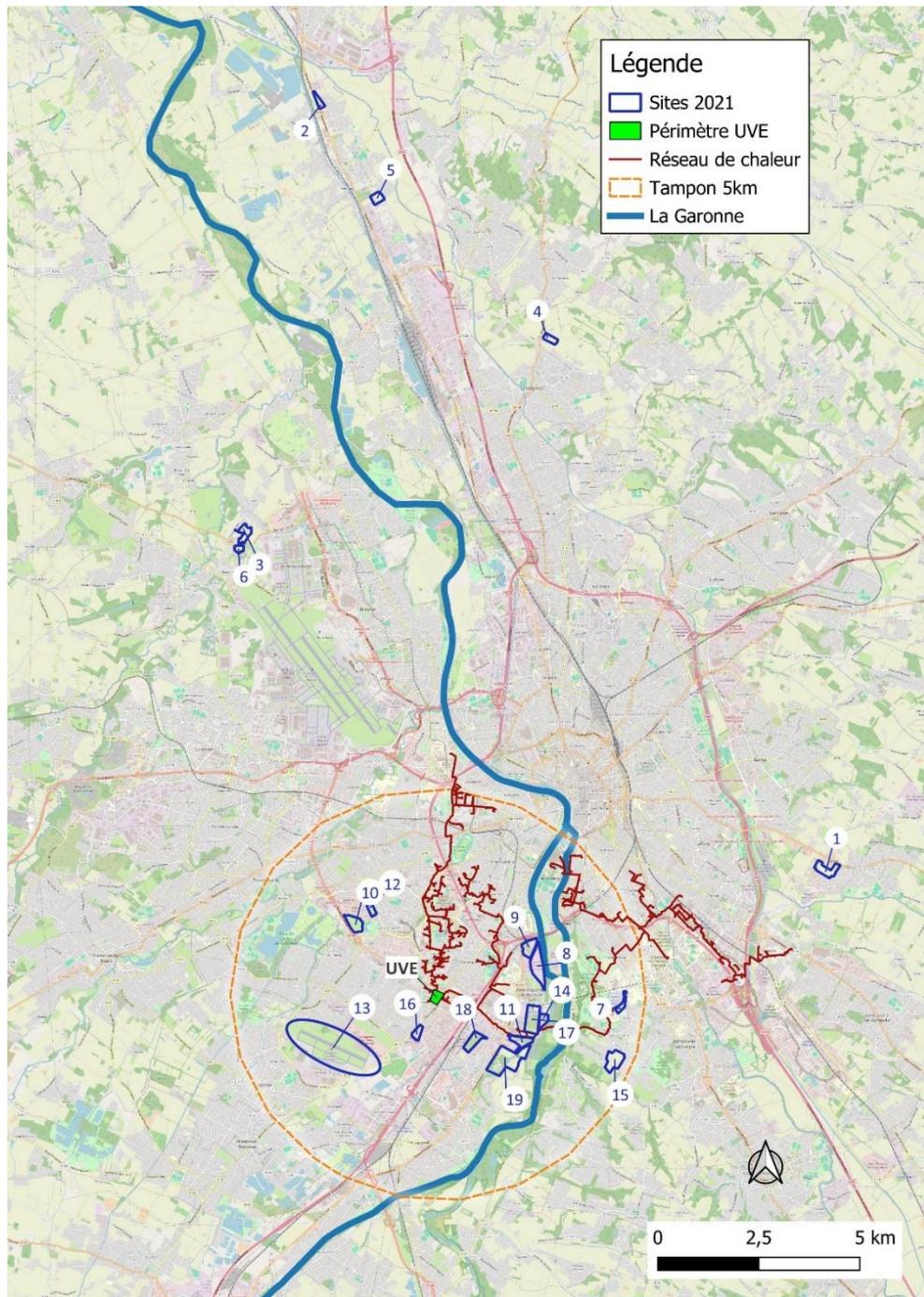


Illustration 13 : Localisation des 19 sites de l’étude de 2021 – source EODD

### 3.3 L’étude cartographique de recherche de site (2024-2025)

#### 3.3.1 Les étapes préalables à l’étude

Cette étude s’inscrit dans la continuité des travaux réalisés sur les sites alternatifs durant la concertation préalable et la première année de concertation continue.

En amont de cette étude, un certain nombre de rencontres réunissant Decosset, le groupe de travail « sites alternatifs », le cabinet Willing (chargé d’accompagner Decosset tout au long de la concertation) et les garantes de la concertation, a permis de définir les conditions d’organisation de l’étude cartographique et son contenu.

- Le premier groupe de travail « sites alternatifs » s’est réuni le 11 avril 2024. Il a défini les éléments du **cahier des charges nécessaires pour choisir un prestataire**.
  - Une période de **consultation des candidatures rallongée** à la demande du groupe de travail par rapport à la proposition initiale ;
  - **La proposition de 6 prestataires** pouvant mener l’étude. Des questionnements sur les modalités d’intervention du bureau retenu (demande de visites de sites) ;
  - Souhait des participants de ne pas limiter la recherche de site **à 5 km autour du réseau de chaleur mais « à une distance raisonnable »** et d’intégrer un critère sur la qualité de vie des riverains.
  - Un travail sur les **critères exclusifs et pondérables** qui a donné lieu à un nouveau tableau des critères, intégré dans le cahier des charges de l’étude à venir.
  - Une étude qui **sera fournie au délégataire de la DSP** pour présentation des sites alternatifs **dans le dossier d’enquête publique**. La justification du site retenu sera étudiée par le préfet.
  - Des discussions ont également eu lieu sur **l’obligation ou non de se situer en proximité du réseau de chaleur**.
- Le deuxième groupe de travail, réuni le 16 mai 2024, a permis d’annoncer le nom du **bureau d’études retenu, EODD Ingénieurs Conseils**, et de valider les compléments suivants :
  - Le **site de Palayre**, localisé route d’Espagne a été réintégré aux sites à étudier ;
  - Il a été demandé que certains **critères de l’étude soient approfondis** lors de la réunion de démarrage de l’étude ;
  - Il a également été demandé que les membres du groupe de travail puissent suggérer **l’ajout de deux à trois sites alternatifs en amont de la réunion** de lancement avec le prestataire ;
  - Les résultats de l’étude feront l’objet d’une **restitution au grand public**.
- Le prestataire EODD a été **officiellement notifié** à la fin du mois de mai 2024.

#### 3.3.2 Le rôle de chaque intervenant

Le rôle de chaque intervenant à savoir Decosset, EODD et le groupe de travail, est repris sur l’illustration ci-après.

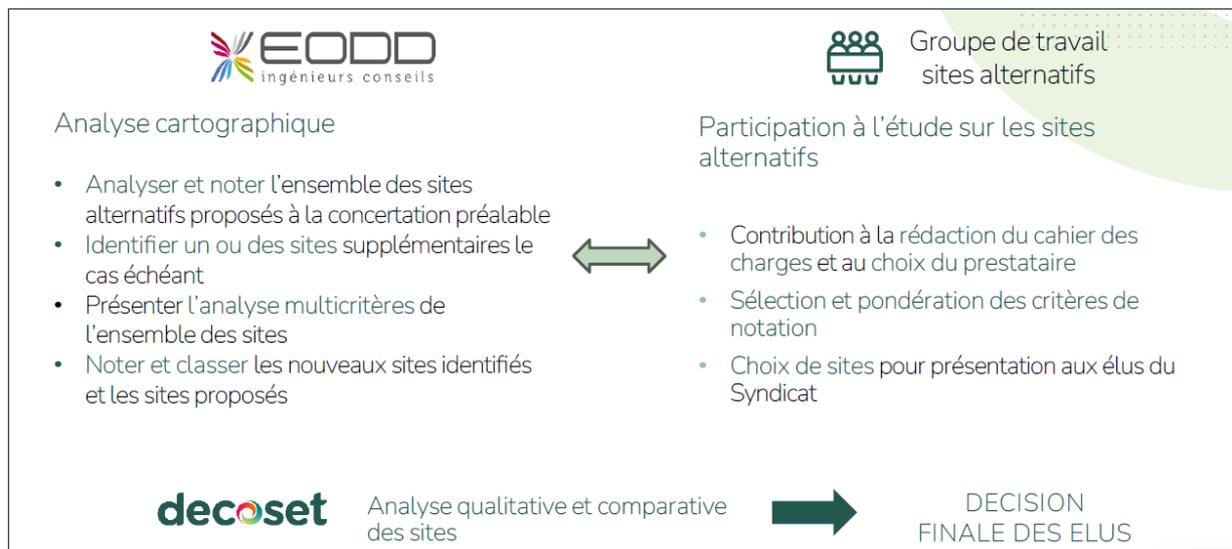


Illustration 14 : Rôle de chaque intervenant — source Willing

### 3.3.3 Les enjeux de l'étude

L'étude doit répondre aux enjeux suivants :

- élargir la zone d'étude par rapport à celle de 2021 ;
- prendre en compte les caractéristiques du réseau de chaleur et la faisabilité des raccordements à la future installation ;
- tenir compte de l'organisation des services de gestion des déchets utilisant l'installation actuelle ;
- ne pas conduire à générer de nouvelles nuisances environnementales.

### 3.3.4 Les objectifs de l'étude

Les objectifs de l'étude sont de :

- Proposer un périmètre d'étude adapté aux enjeux.
- Proposer des critères d'exclusion appelés critères « rédhitoires » et les cartographier.
- Identifier de nouveaux sites hors de la zone d'exclusion.
- Proposer des critères de notation pondérés.
- Noter les sites 2021 restant et les nouveaux sites identifiés.
- Cartographier les sites selon les notations.
- Etablir un classement des sites 2021 et des nouveaux sites à partir des notes pondérées.

### 3.3.5 Le résultat attendu

Le résultat attendu est la fourniture d'un classement et d'une cartographie des sites possibles suivant les critères de notation pondérée.

### 3.3.6 Eléments non pris en compte dans l'étude réalisée

Les missions suivantes ne font pas partie de la présente étude :

- Les visites des terrains identifiés et notés dans le cadre de l'analyse cartographique ;
- L'analyse foncière et la disponibilité des terrains identifiés et notés.

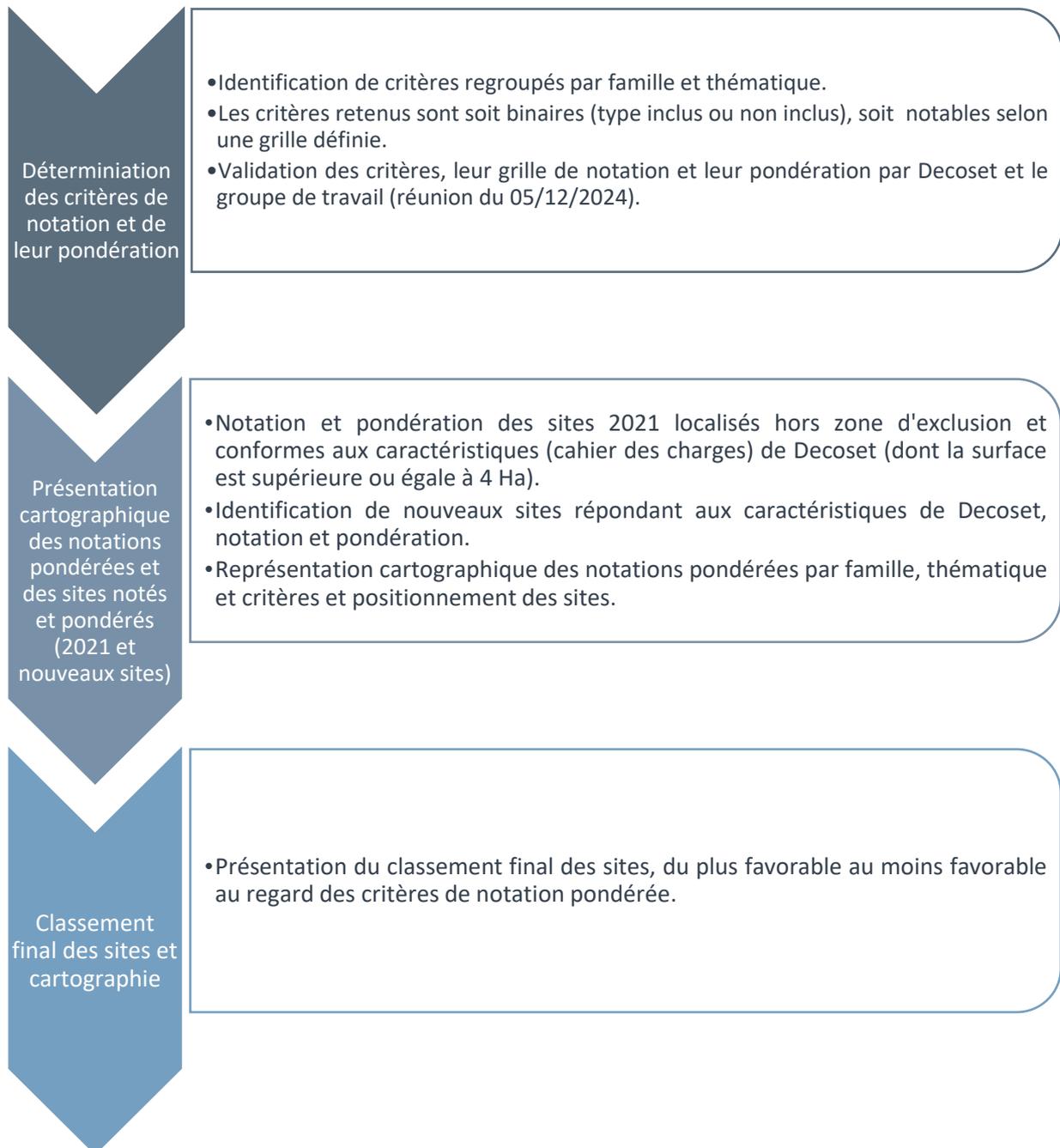
## 4. Méthodologie déployée

L’étude a suivi deux phases et a fait l’objet de cinq temps de rencontres.

### 4.1 Phase 1 : Définition du périmètre de l’étude et de la zone d’exclusion



## 4.2 Phase 2 : Définition des critères de notation, de leur pondération, représentation cartographique des notations pondérées et classement des sites (2021 et nouveaux sites)



## 4.3 Les réunions

### 4.3.1 Réunion de lancement de l’étude

Une **réunion de lancement de l’étude** s’est tenue entre Decoset et EODD le 24 juillet 2024.

L’objet de cette réunion était de faire un point sur :

- les enjeux et le contexte de la mission ;
- les attentes de Decoset ;
- le périmètre de l’étude ;
- la méthodologie appliquée pour la construction de la couche d’exclusion ;
- les critères de notation ;
- les données existantes sur les sites « dégradés » ;
- le planning ;
- les éléments de l’étude.

### 4.3.2 Groupe de travail « sites alternatifs »

Deux réunions ont été organisées avec le **groupe de travail « sites alternatifs »**, les garantes de la concertation, l’agence Willing (chargée d’accompagner Decoset dans le cadre de la concertation), Decoset et EODD.

- **GT#3 : 21 octobre 2024** – Présentation du périmètre d’étude et des critères d’exclusion, validation par le GT.
- **GT#4 : 5 décembre 2024** – Présentation de la cartographie des critères d’exclusion, des sites de 2021 et des critères de notation pondérée, validation par le GT.

### 4.3.3 COPIL

Un **COPIL a eu lieu le 23 janvier 2025** destiné à présenter :

- Une cartographie des sites 2021 et des nouveaux sites identifiés dans le cadre de l’étude.
- La notation pondérée de chacun des sites restants.
- Le classement des sites du plus favorable au moins favorable.

### 4.3.4 Réunion publique

Une **réunion publique a eu lieu le 4 février 2025**.

Celle-ci avait pour objet de présenter :

- Les actualités concernant la délégation de service public et la présentation d’EVONEO (nouveau délégataire en charge des unités de valorisation énergétique de Bessières et de Toulouse).
- Un point d’étape sur la concertation continue.
- **La restitution de l’étude des sites alternatifs.**
- **Le choix du site**
- Les perspectives 2025-2026.

### 4.3.5 Synthèse du dispositif de comitologie ayant conduit à la présentation du site définitif pour la reconstruction de l’UVE de Toulouse

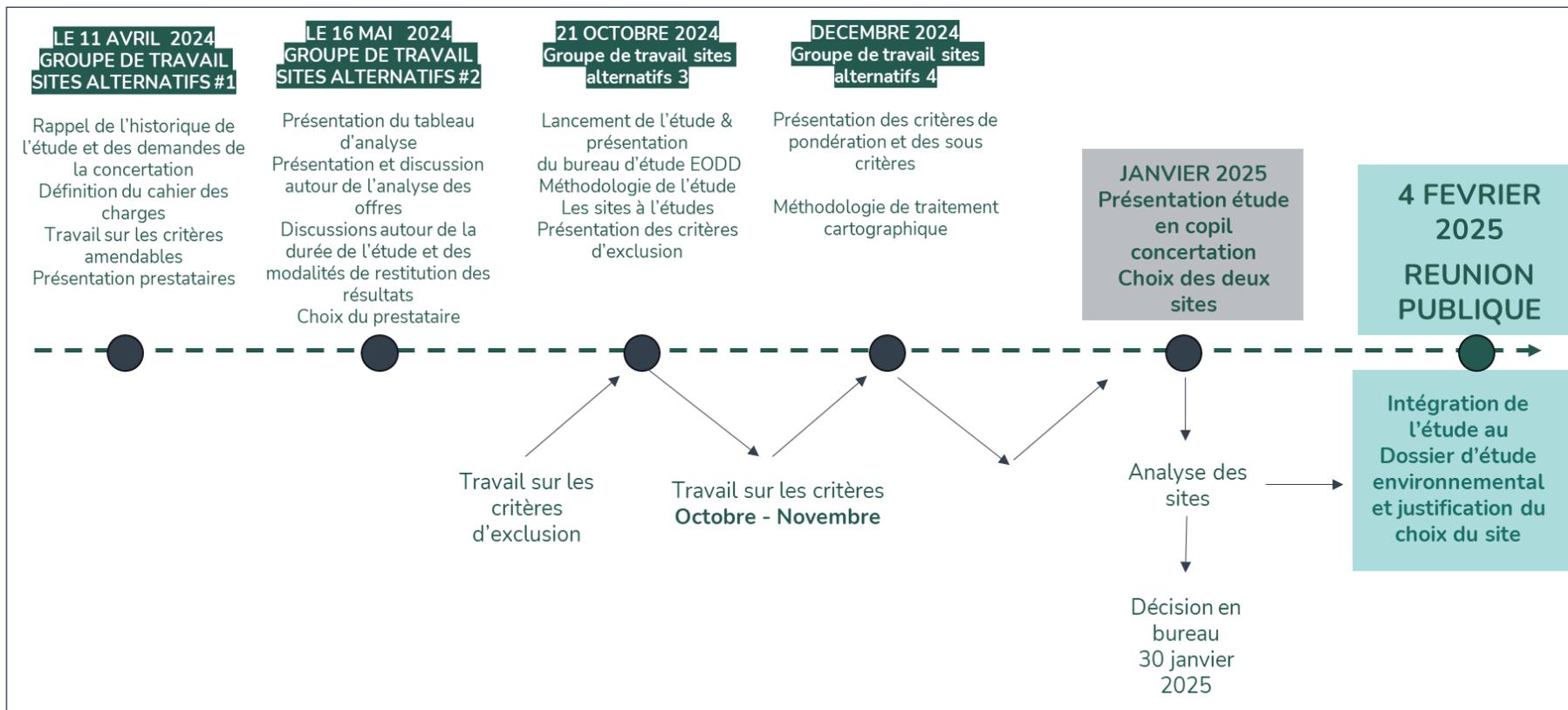


Illustration 15 : Dispositif de comitologie pour l’étude de recherche de sites alternatifs – source Willing

## 5. Déroulé et résultats de l'étude

### 5.1 Phase 1

#### 5.1.1 Etape 1 : Détermination du périmètre d'étude

##### 5.1.1.1 *Analyse bibliographique et collecte des couches SIG*

L'analyse bibliographique n'a pas mis en évidence des prescriptions complémentaires à celles déjà indiquées par Decosset dans le cahier des charges.

Les couches SIG disponibles pour l'analyse cartographique ont été récoltées auprès de différentes sources (IGN, BRGM, ADEME, MTE, ARS, Région, DREAL, PLU dont SUP téléchargés sur le Géoportail de l'urbanisme, DSAC Sud...).

Pour certaines couches non disponibles, nous avons procédé à un travail manuel de sélection directement à partir des données IGN ou des géo-traitements (distances aux infrastructures, densité de population, ...).

##### 5.1.1.2 *Le périmètre d'étude et rendu cartographique*

La première campagne en 2021 de recherche de sites alternatifs avait défini un rayon de recherche de 5 km autour du site actuel de l'UVE de Toulouse.

Dans le cadre de cette mission, Decosset et le groupe de travail « sites alternatifs » voulaient pouvoir étudier les sites présentant des caractéristiques favorables à l'implantation d'une UVE au-delà de 5 km de l'UVE actuelle.

Compte tenu de la nature de l'installation prévue, de l'environnement du secteur de recherche (urbain à très urbain) et de la nécessité de relier la future installation au réseau de chaleur existant, il a été retenu un rayon de 10 km autour du site actuel et inclus dans l'isochrone 0-15 min autour de l'UVE de Toulouse.

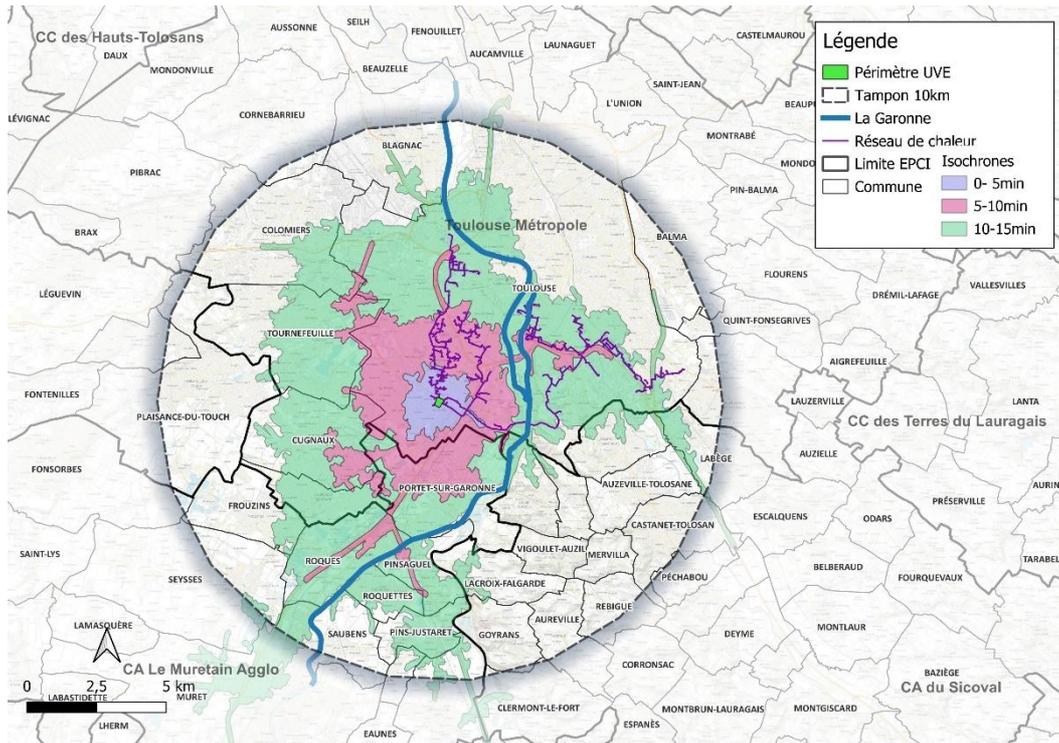


Illustration 16 : Carte de la zone d'étude avec le rayon de 10 km – source EODD

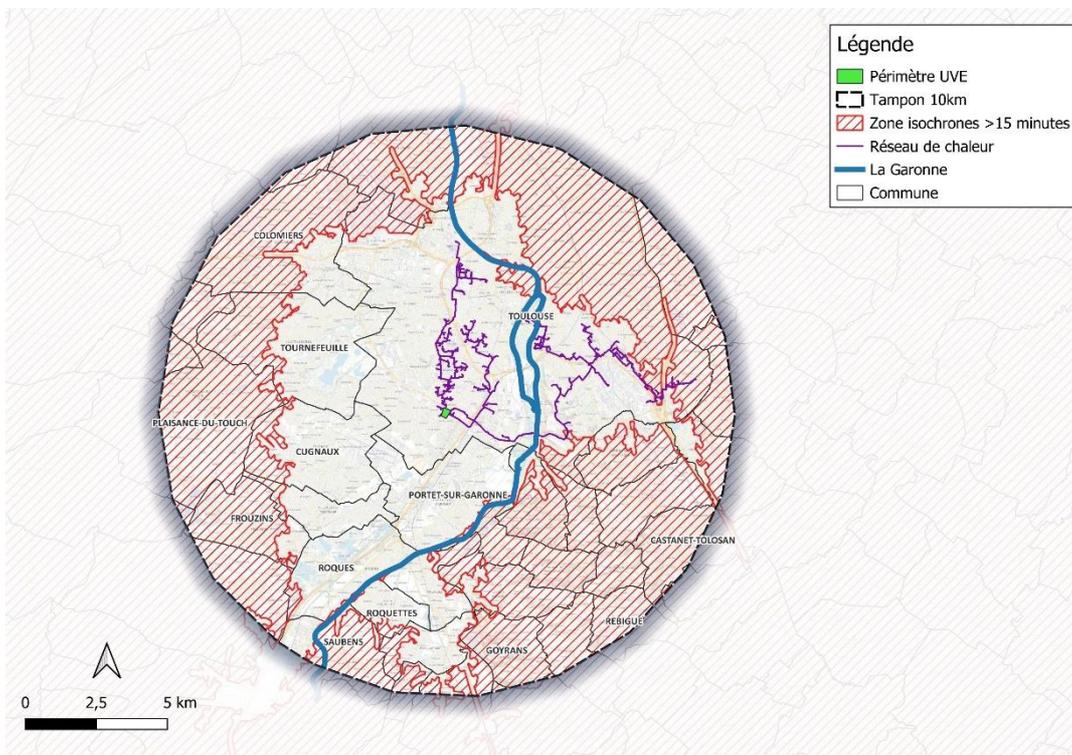


Illustration 17 : Carte de la zone d'étude et de la zone affinée avec isochrone sup. à 15 min – source EODD

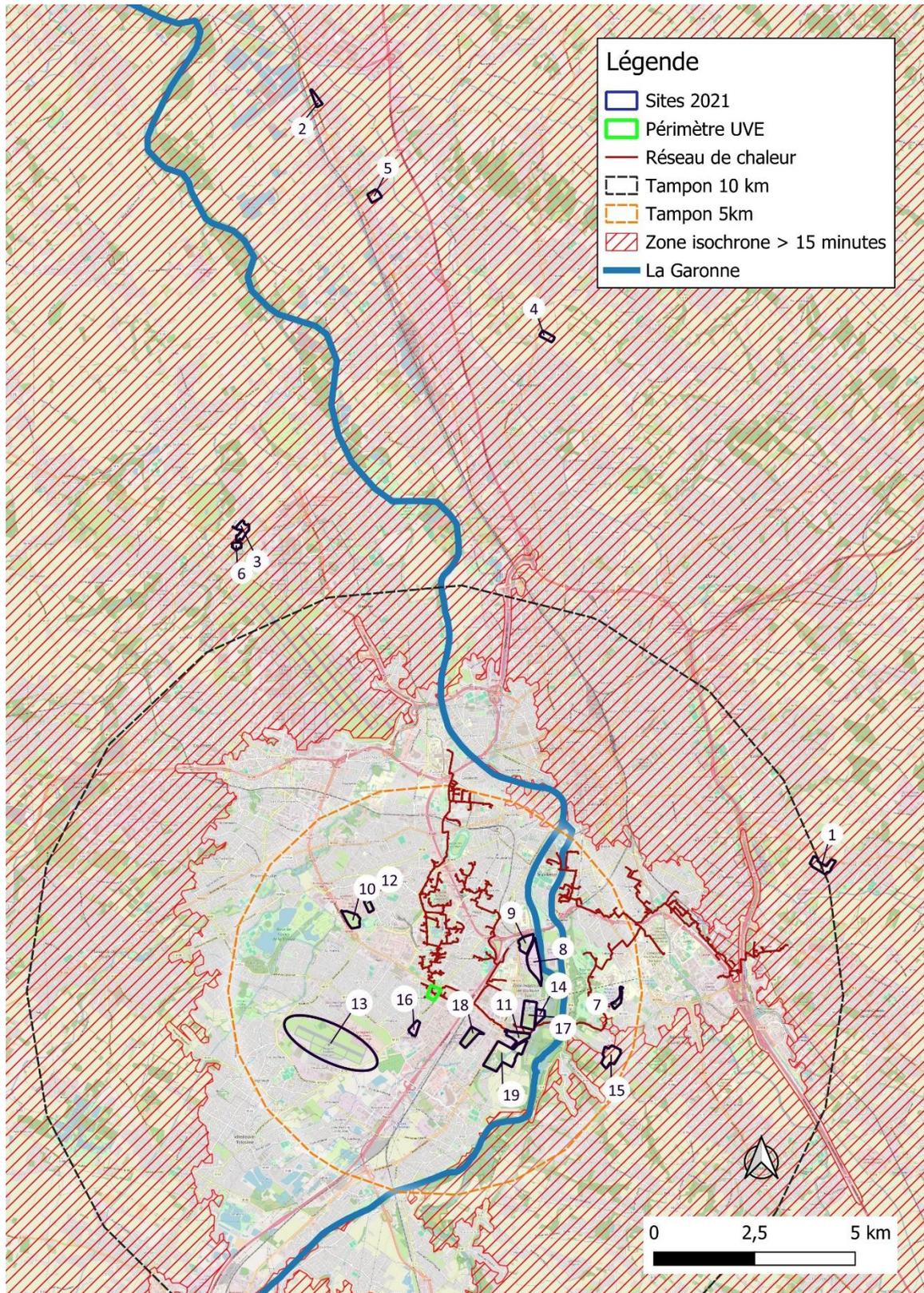


Illustration 18 : Carte de la zone d'étude et localisation des sites 2021 – source EODD

## 5.1.2 Etape 2 : Identification et rendus cartographiques des zones d’exclusion

### 5.1.2.1 Détermination des critères d’exclusion

A partir des caractéristiques du futur projet d’UVE, des contraintes d’occupation des sols, des prescriptions environnementales, de protection de santé publique et de sécurité, les thèmes ci-après et leurs critères d’exclusion associés ont été proposés et validés par Decosset et le groupe de travail « sites alternatifs ».



Illustration 19 : Liste des thèmes retenus pour la définition des critères d’exclusion – source EODD

Pour chaque thème, des critères d’exclusion et leur zone d’application ont été définis :

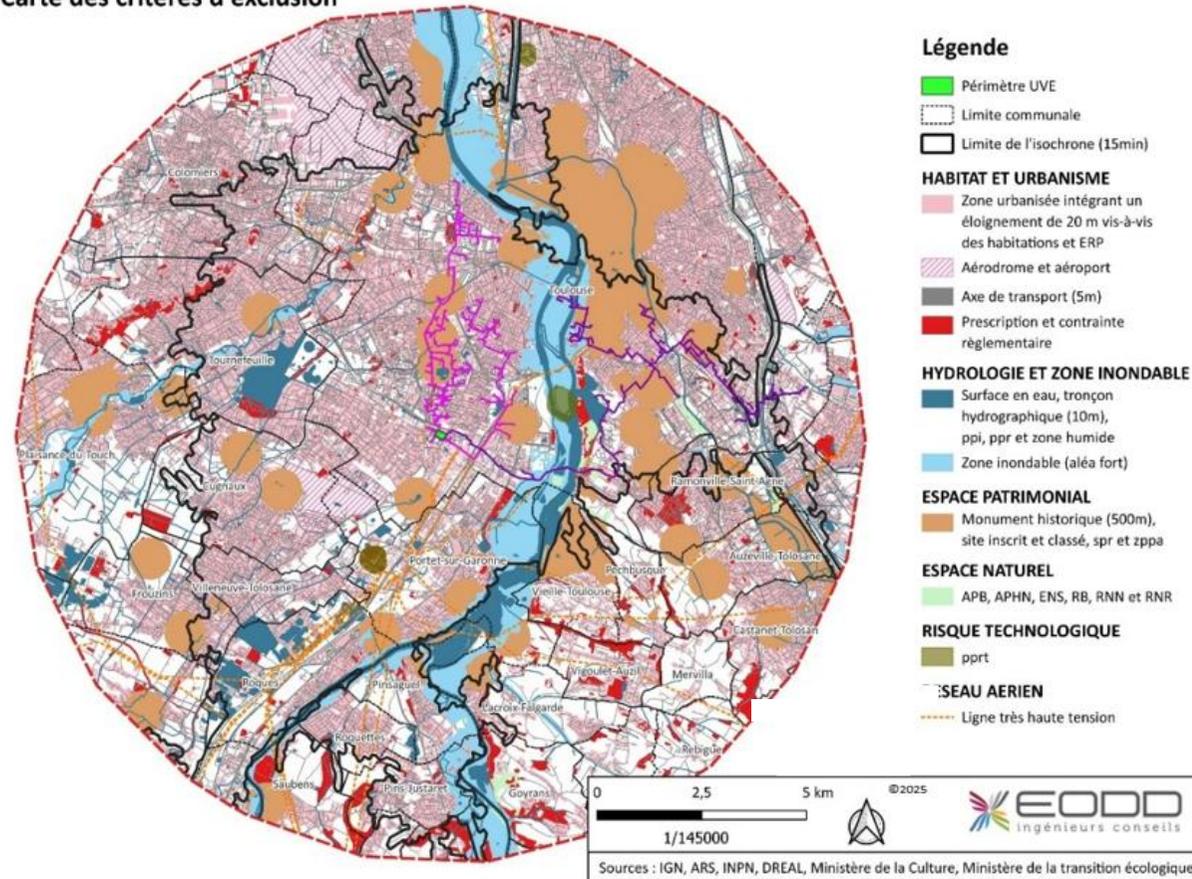
COUCHE PRODUITE	DENOMINATION CARTOGRAPHIQUE	DETAIL	Traitement spécifique	Sources des couches cartographiques
HYDROLOGIE	Surface en eau	TRONCON HYDROGRAPHIQUE	Tampon (10m)	IGN - BD TOPO
		PLAN D EAU	Tampon (10m)	IGN - BD TOPO
		SURFACE HYDROGRAPHIQUE	Tampon (10m)	IGN - BD TOPO
		ZH potable	périmètre	Agence de l'eau Adour- Garonne (AEAG ) ARS Occitanie
ZONES INONDABLES	Zones inondables	PPRI Garonne (aléa fort)	périmètre	DDT 31 : aléa inondation PPR approuvé
		Autres PPRI (aléa fort)	périmètre	DDT 31 : aléa inondation PPR approuvé
URBANISE	Habitat et éloignement de 20m de celui-ci et autre zones urbanisées	BATIMENT (indifférencié)	Pas de zone tampon	IGN - BD TOPO
		BATIMENTS D ACTIVITE OU D INTERET (PARKING ...) HORS ZONES INDUSTRIELLES	Pas de zone tampon	IGN- BD TOPO
		CIMETIERE	Pas de zone tampon	IGN- BD TOPO
		HABITATIONS	Tampon (20m)	IGN- BD TOPO
		ERP	Tampon (20m)	IGN- BD TOPO
		PERIMETRE DE SERVITUDE AERODROME ET AEROPORT	périmètre	DSAC SUD
TRANSPORT	Axes de transport	TRONCON VOIE FERREE	Tampon (5m)	IGN - BD TOPO
		TRONCON ROUTE	Tampon (5m)	IGN - BD TOPO
ESPACES NATURELS	Espaces naturels	Arrêté de protection de biotope - APB	périmètre	Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN)
		Arrêté de protection des habitats naturels	périmètre	INPN
		Espace Naturel Sensible	périmètre	INPN
		Réserve biologique	périmètre	INPN
		Réserve naturelle nationale	périmètre	INPN
PATRIMOINE	Patrimoine historique	Réserve naturelle régionale	périmètre	INPN
		Site naturel	périmètre	DREAL Occitanie
		site inscrit et classé	périmètre	DREAL Occitanie
		site patrimonial remarquable	périmètre	DRAC Occitanie
		Périmètre de protection des monuments historiques (500m)	périmètre	Ministère de la culture
		zone de présomption de prescription archéologique	périmètre	DRAC Occitanie
PRESCRIPTIONS	Prescriptions d'urbanisme	Espace boisé classé (L113-1 et R151-31 1° du CU), emplacement réservé, élément de paysage, élément de continuité écologique, secteur protégé ...	sélection des prescriptions de construction et des zones de protection	PLU téléchargés sur le Géoportail de l'urbanisme
RISQUE TECHNOLOGIQUE		PPRT	périmètre	DREAL Occitanie
RESEAUX ENTERRES		Gazoduc, oléoduc	périmètre de servitude	IGN - BD TOPO
RESEAU AERIEN		Très haute tension	périmètre de servitude	IGN - BD TOPO

Illustration 20 : Liste des critères d’exclusion retenus et de leur zone d’application – source EODD

### 5.1.2.2 Application des critères d’exclusion et rendus cartographiques

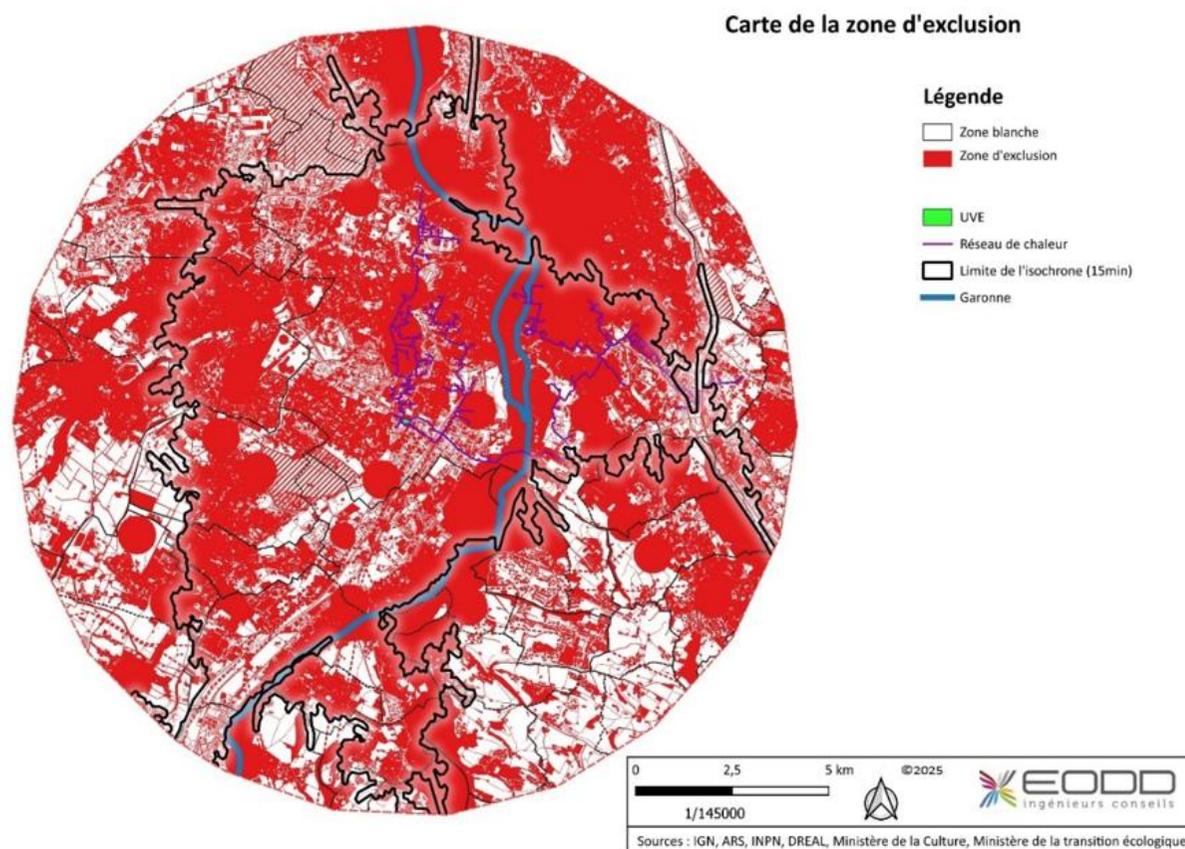
Chaque critère d’exclusion a été appliqué sur la zone d’étude. Les zones couvertes par ces critères sont présentées ci-après.

**Carte des critères d'exclusion**



*Illustration 21 : Carte des critères d’exclusion appliqués sur la zone d’étude – source EODD*

Ce travail de traitement cartographique a permis d'établir une carte des zones non exclus (les zones blanches) et des zones d'exclusion (les zones rouges) à l'intérieur du périmètre de l'étude :



*Illustration 22 : Carte des zones blanches et rouges de la zone d'étude – source EODD*

### 5.1.2.3 Identification et cartographie des sites de 2021 situés hors zone d’exclusion

La définition du périmètre de l’étude cartographique et le traitement cartographique réalisé pour identifier les zones d’exclusion et les zones blanches ont permis de déterminer les sites de 2021 restant au sein des zones blanches.

A cette étape, les sites localisés dans les zones d’exclusion, hors périmètre d’étude et d’une surface inférieure à 4 Ha ont été soustraits des sites potentiels (13 sites).

Le motif du retrait des sites et la liste est la suivante :

- 7 sites hors périmètre d’étude – **sites concernés : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 15.**
- 4 sites dans la zone d’exclusion – **sites concernés : 13, 14, 17, 19.**
- 2 sites d’une superficie hors zone d’exclusion inférieure à 4 Ha – **sites concernés : 7 et 11.**

En complément, le site 8 (ancien site AZF) a été retiré de la liste des sites à noter à la demande du groupe de travail. Le foncier n’est pas disponible car des projets d’aménagement sont programmés.

Au final, **5 sites de l’étude initiale de 2021** ont donc été conservés pour notation ultérieure – **sites concernés : 9, 10, 12, 16 et 18 :**

- Site 9 - Toulouse, Chemin de la Loge
- Site 10 - Toulouse, le Fossé Mère (Météo France)
- Site 12 - Toulouse, rue Claude Marie Perroud (Ecole Nationale Météo)
- Site 16 - Toulouse, Route de Seysses (THALES)
- Site 18 - Portet sur Garonne, Chemin du Roussimort

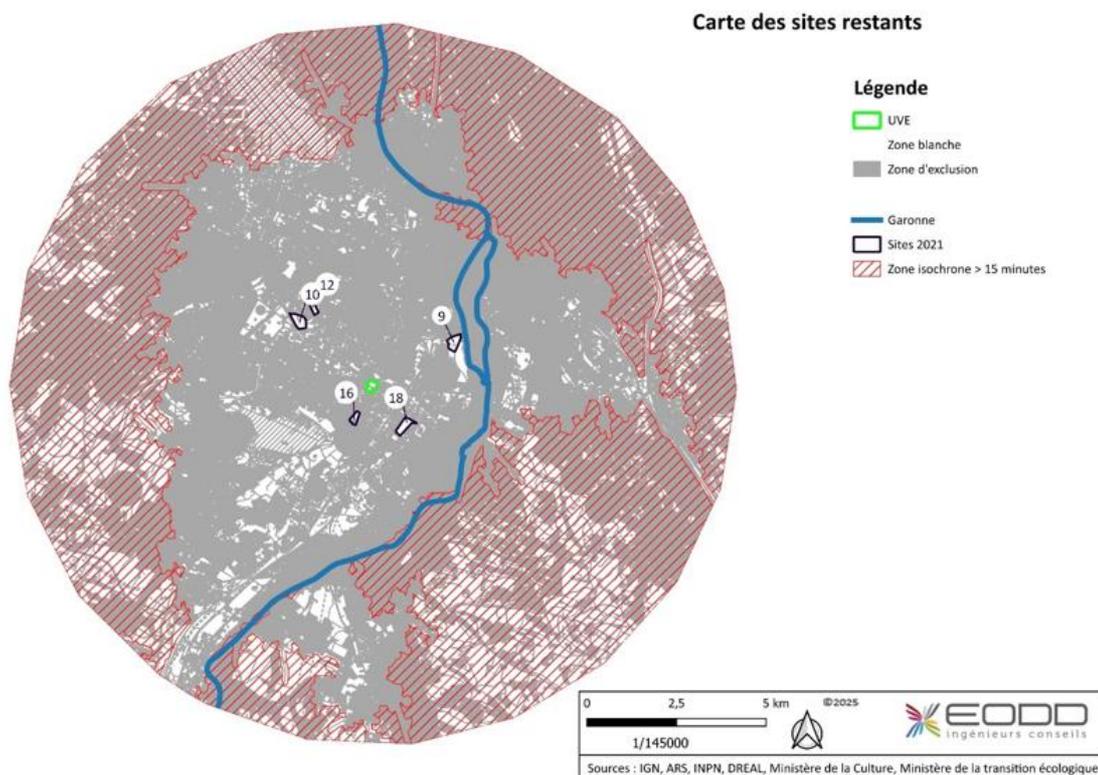


Illustration 23 : Carte des sites restants dans la zone d’étude – source EODD

### 5.1.3 Réunion du groupe de travail GT#3 « sites alternatifs » du 21/10/2024

Cette réunion a permis la présentation du périmètre d’étude et des critères d’exclusion et leur validation.

## 5.2 Phase 2 : Détermination des critères de notation et rendus cartographiques

### 5.2.1 Détermination des critères de notation et de leur pondération

De la même manière que pour l’identification des critères d’exclusion, l’identification des familles, des thématique et la définition des critères de notation sont fonction des caractéristiques de la future installation, des prescriptions du maître d’ouvrage et des enjeux liés au projet.

Ces critères de notation sont présentés sous la forme d’une table avec des propositions de notation et de pondération.

Cette table de notation et de pondération a été proposée par EODD et validée, en premier lieu par Decoset en fonction de l’importance plus ou moins marquée qu’il porte sur tel ou tel critère et, dans un second temps par le groupe de travail « sites alternatifs ».

Les familles proposées ont été les suivantes :



*Illustration 24 : Liste des familles pour la définition des critères de notation – source EODD*

A l’intérieur de chaque famille, les thématiques proposées sont :

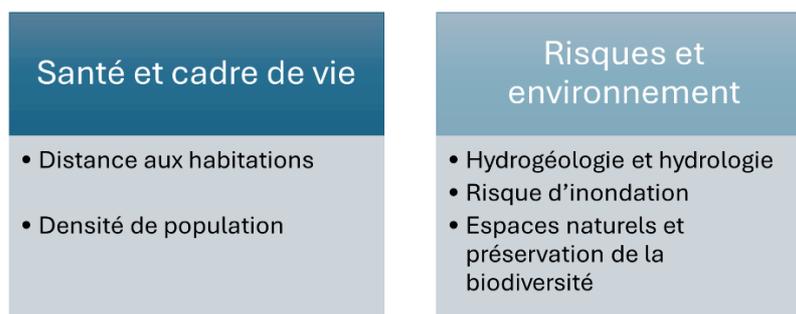




Illustration 25 : Liste des familles et thématiques proposées pour la définition de critères de notation

La liste des critères notés et pondérés validés par Decoset et le groupe de travail « sites alternatifs » est présentée en ANNEXE 1.

L’attribution des notes par critère a été proposée sur la base de données factuelles et en fonction d’un niveau de sensibilité défini de 0 à 5.

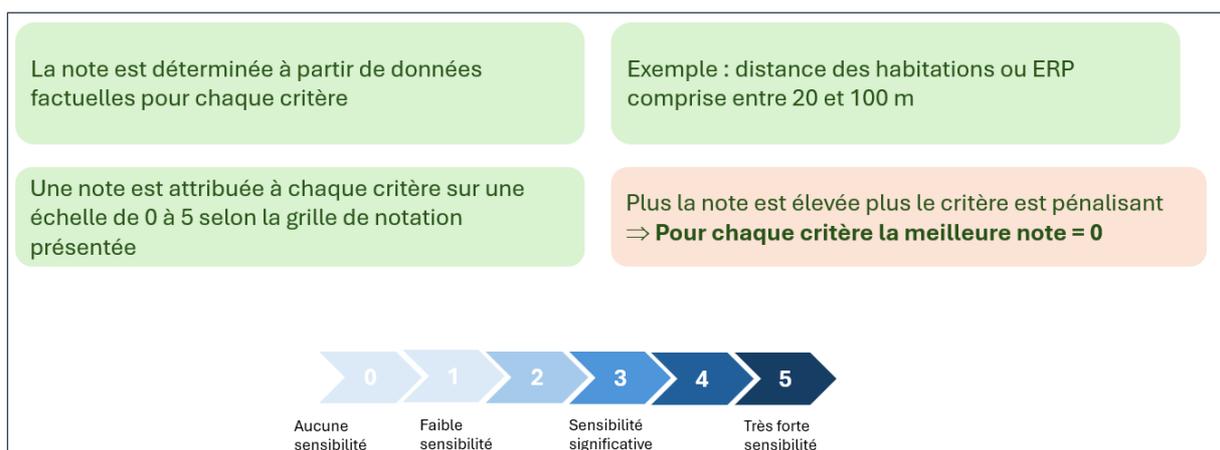


Illustration 26 : Méthode et grille de notation des critères – source EODD

Certains critères se sont vus ensuite affectés un coefficient de pondération relatif aux enjeux portés, afin de renforcer leur poids dans la notation finale.

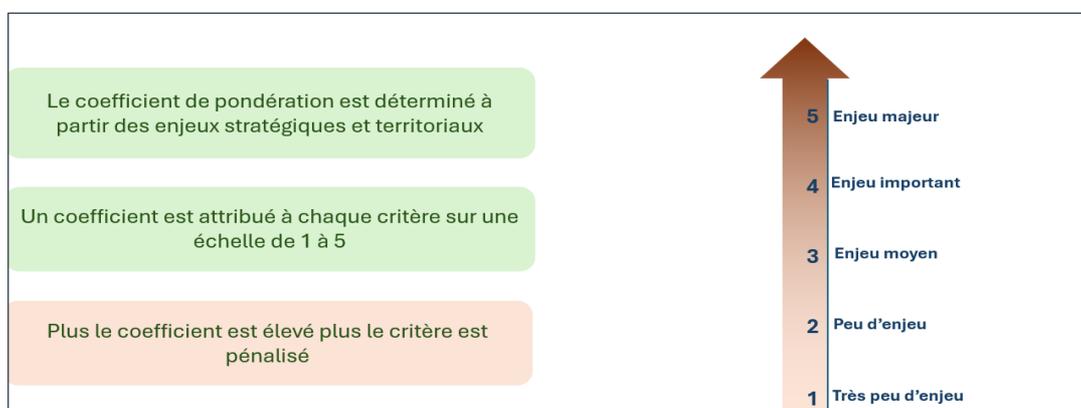


Illustration 27 : Grille de pondération des critères de notation – source EODD

### 5.2.2 Réunion du groupe de travail GT#4 « sites alternatifs » du 05/12/2024

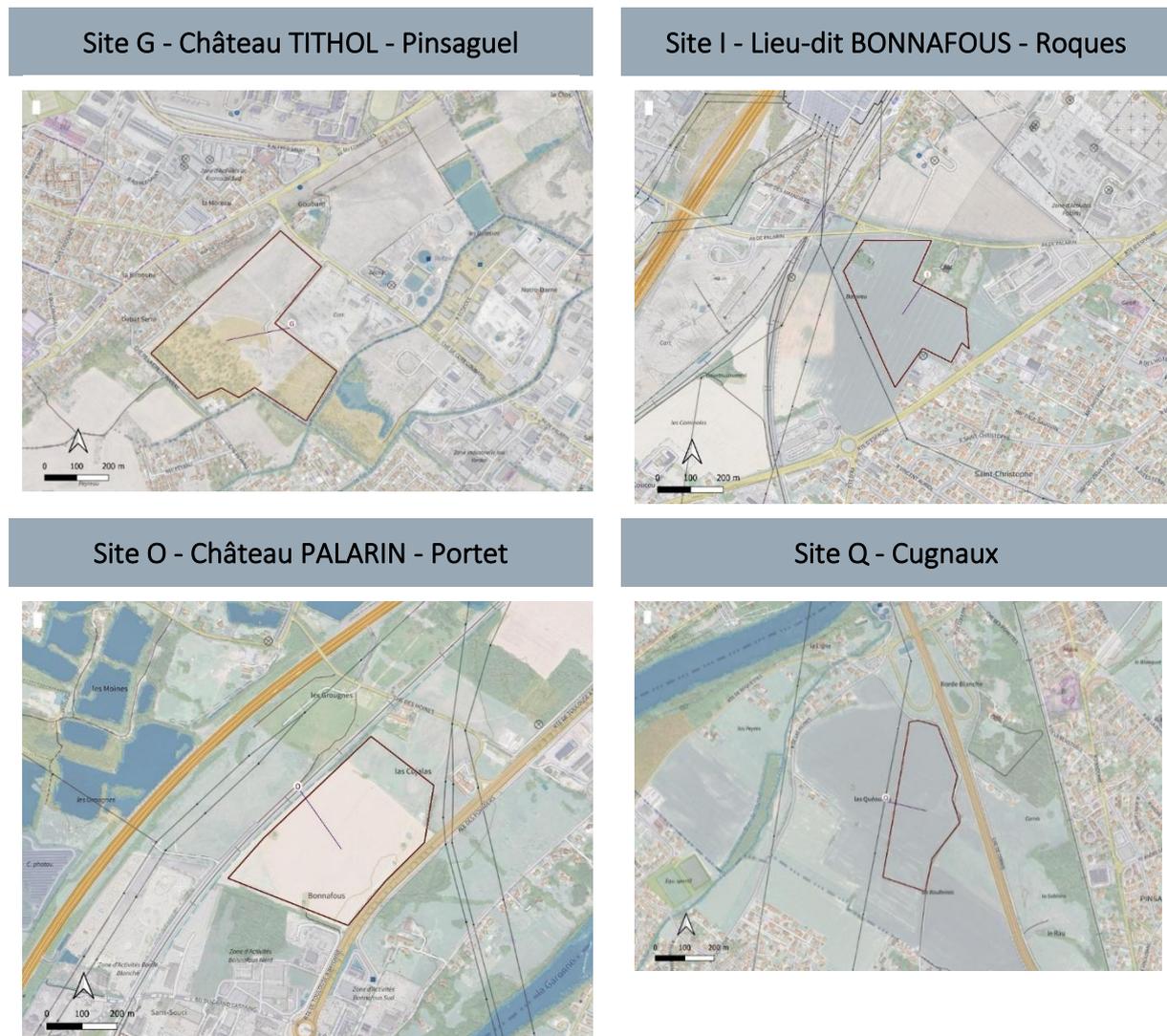
La réunion du 5 décembre 2024 a permis la présentation au groupe de travail de la cartographie des critères d’exclusion, des sites de 2021 et des critères de notation pondérée. Tous les éléments présentés ont été ajustés et validés en séance pour permettre d’engager la dernière étape de l’étude à savoir la notation des sites, leur pondération et l’établissement d’un classement des sites.

### 5.2.3 Application des critères de notation pondérée et rendus cartographiques

Un traitement cartographique a été réalisé pour chaque critère de notation sur la zone d’étude. Ce travail a permis d’aboutir à un zonage du périmètre d’étude identifiant les secteurs les plus favorables (note globale la plus faible) aux secteurs les moins favorables (note globale la plus haute) au projet.

### 5.2.4 Identification des sites

A cette étape, EODD à partir du rendu cartographique et au regard des contraintes d’utilité publique en vigueur sur le périmètre d’étude, a identifié 4 nouveaux sites potentiels :



*Illustration 28 : Cartes des nouveaux sites identifiés dans le cadre de l’étude 2024 – source EODD.*

Au final ce sont donc 9 sites qui sont retenus et font l’objet d’une notation pondérée et d’un classement. Leur localisation est indiquée ci-après :

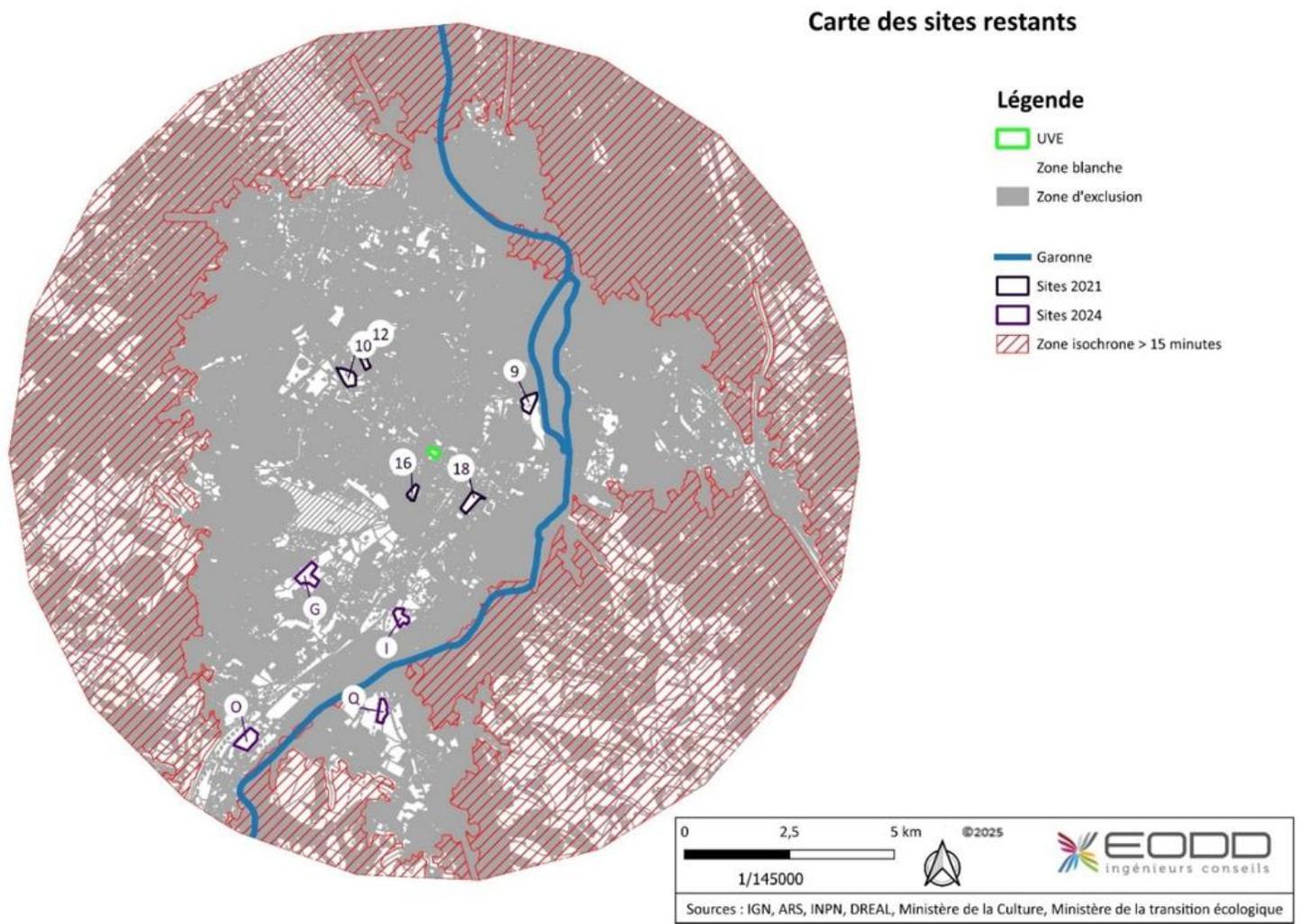


Illustration 29 : Carte des sites (2021 et 2024) identifiés dans le périmètre d’étude – source EODD

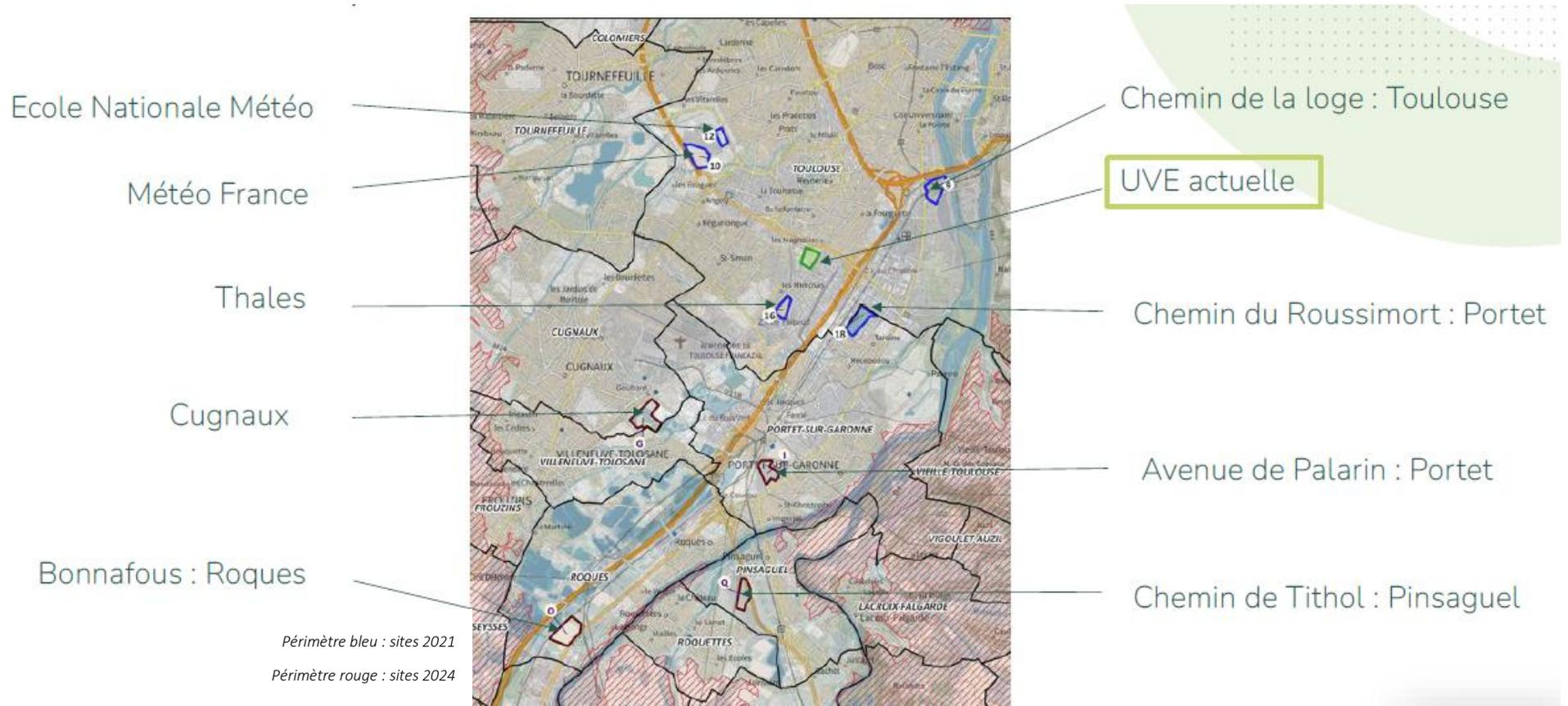


Illustration 30 : Carte de localisation des 9 sites retenus pour la notation pondérée dans le périmètre d'étude – source EODD

### 5.2.5 Notation pondérée des sites

Les 9 sites retenus ont été notés et pondérés.

Les résultats de ces notations par famille sont présentés ci-après.

Sites	Chemin de la Loge	Météo France	Ecole Nat Météo	Thales	Ch Roussimort Portet	Ch Tithol Pinsaguel	Bonnafous Roques	Ch Palarin Portet	Cugnaux
	9	10	12	16	18	6	1	0	0
<b>Santé et cadre de vie</b>	17	24	31	40	26	34	33	20	22
<b>Risque et environnement</b>	24	0	0	0	0	1	0	0	0
<b>Faisabilité technico-économique</b>	11	14	15	9	12	16	16	16	20
<b>Urbanisme et ZAN</b>	0	6	6	6	21	16	18	18	13
<b>Total note pondérée arrondie *</b>	<b>52</b>	<b>44</b>	<b>52</b>	<b>55</b>	<b>59</b>	<b>67</b>	<b>67</b>	<b>54</b>	<b>55</b>

\* Chaque note a été arrondie. La méthode appliquée a été la suivante : une note de 15,49 a été arrondie à 15 et une note de 15,50 a été arrondie à 16.

*Illustration 31 : Tableau de synthèse des notations pondérées arrondies par famille – source EODD*

Les écarts observés par famille entre les sites les mieux notés (note la plus faible) et ceux les moins bien notés (note la plus forte) sont :

- 23 points pour « Santé et cadre de vie » ;
- 24 points pour « Risque et environnement » ;
- 11 points pour « Faisabilité technico-économique » ;
- 21 points pour « Urbanisme et ZAN ».

Les critères les plus discriminants sur les notes pondérées sont ceux des familles « Santé et cadre de vie » et « Risque et environnement ».

### 5.2.6 Rendus cartographiques

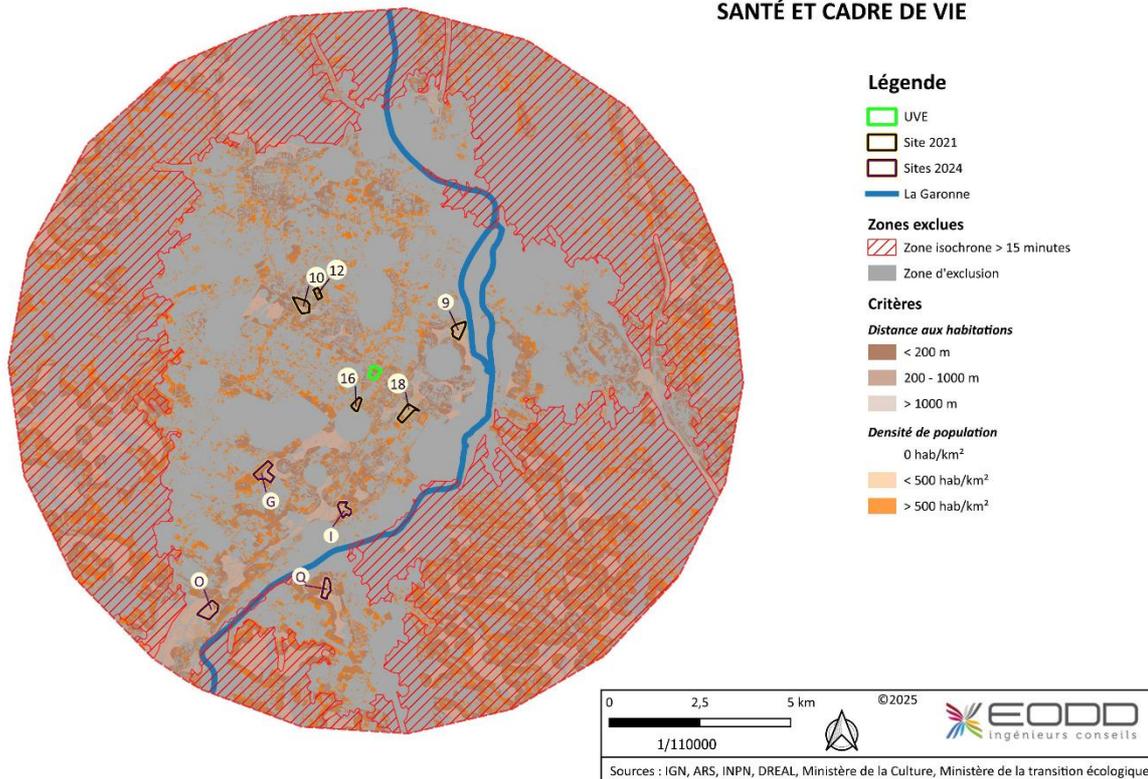
Le traitement cartographique a été réalisé par famille, thématique et critère. Pour chaque famille ont été élaborées :

- Une carte avec le zonage de la notation pondérée par critère et par thématique ;
- Une carte de synthèse représentant le zonage de la note globale par famille.

*Clé de lecture : sur chacune des cartes, plus la teinte du zonage est claire et plus la zone est favorable au projet (note la plus faible).*

5.2.6.1 Santé et cadre de vie

**CRITÈRES DE NOTATION :  
SANTÉ ET CADRE DE VIE**



**NOTATION :  
SANTÉ ET CADRE DE VIE**

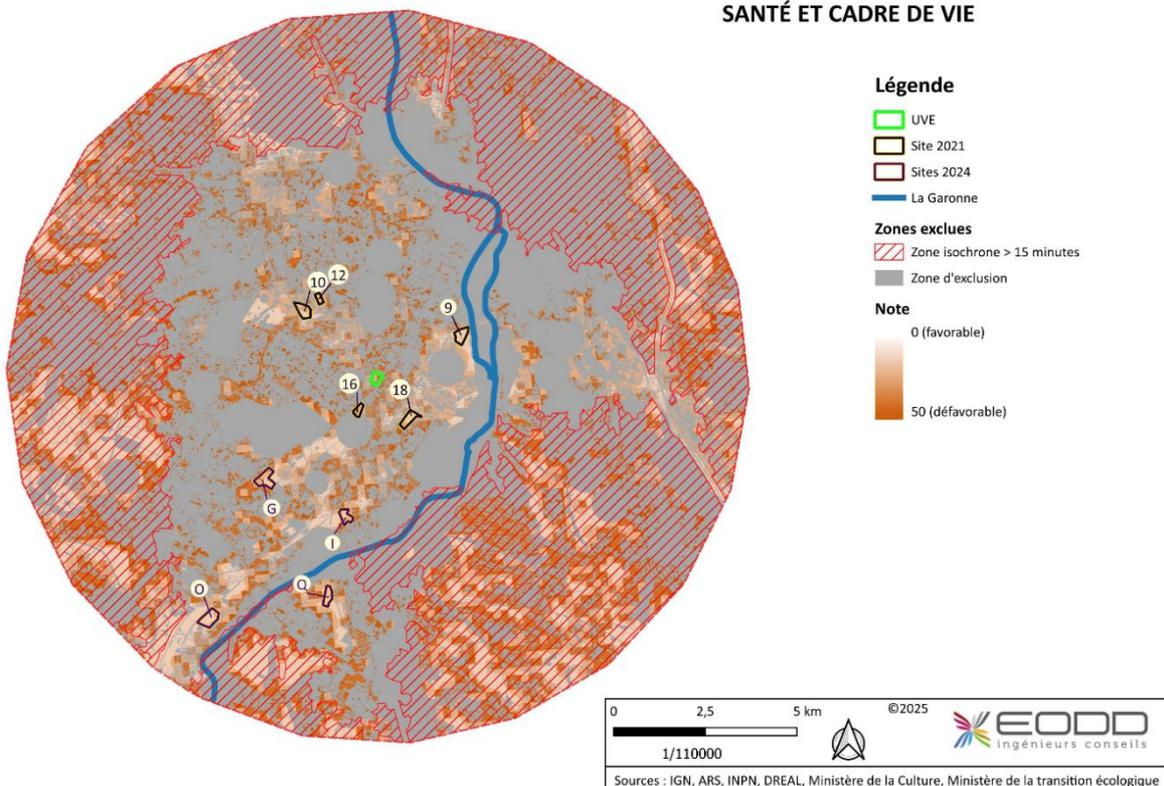
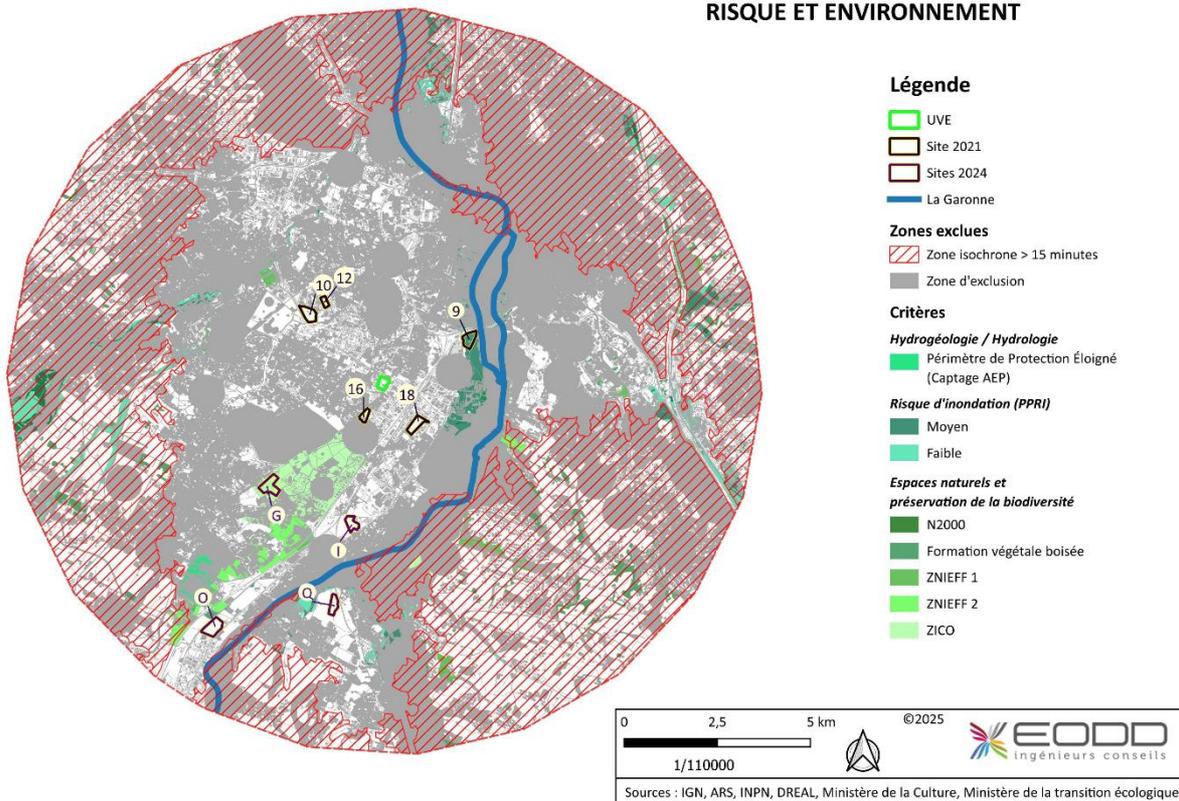


Illustration 32 : Cartes de la notation pondérée pour la famille « santé et cadre de vie »

5.2.6.2 *Risque et environnement*

**CRITÈRES DE NOTATION :  
RISQUE ET ENVIRONNEMENT**



**NOTATION :  
RISQUE ET ENVIRONNEMENT**

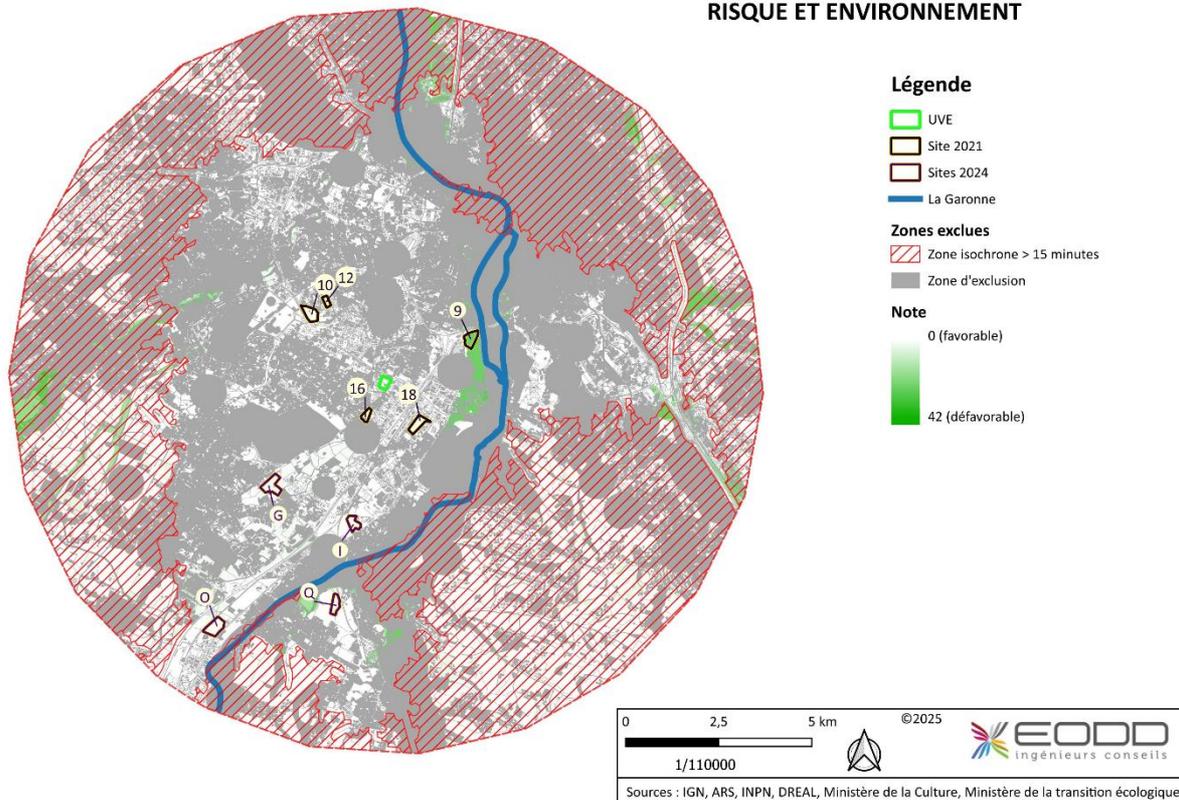
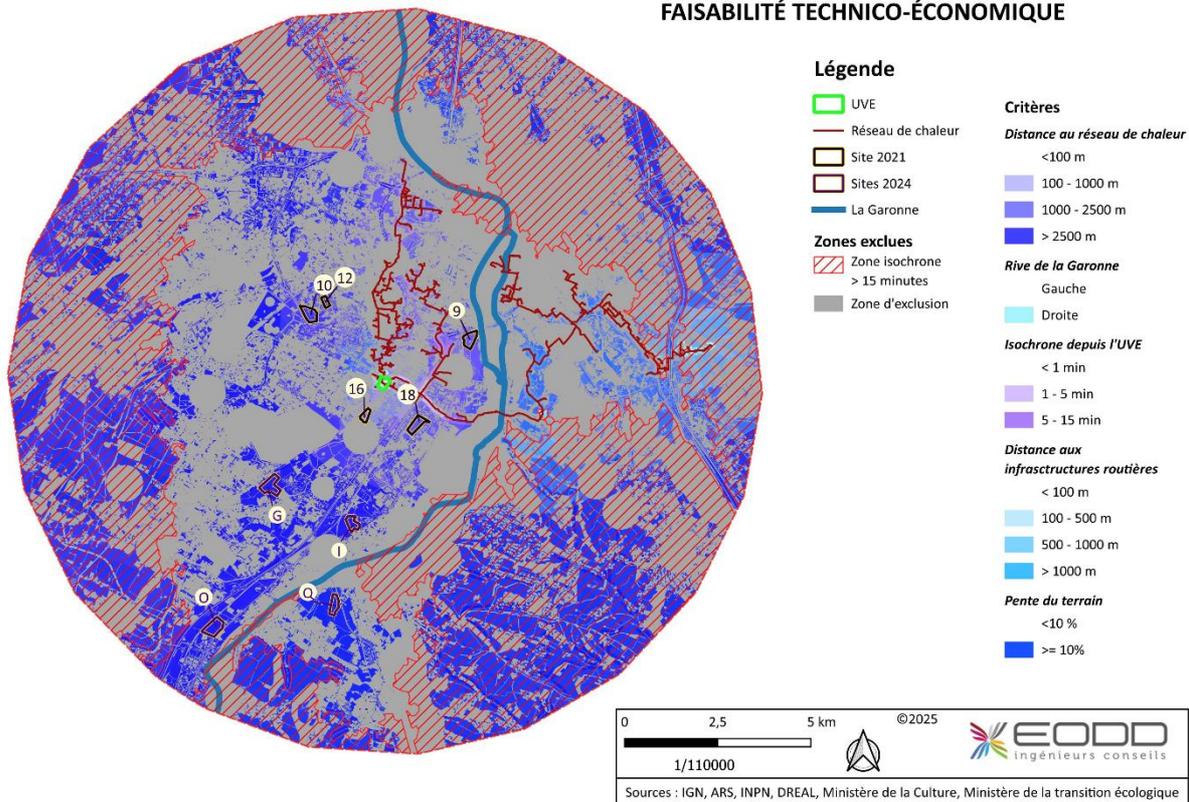


Illustration 33 : Cartes de la notation pondérée pour la famille « risque et environnement »

5.2.6.3 Faisabilité technico-économique

**CRITÈRES DE NOTATION :  
FAISABILITÉ TECHNO-ÉCONOMIQUE**



**NOTATION :  
FAISABILITÉ TECHNO-ÉCONOMIQUE**

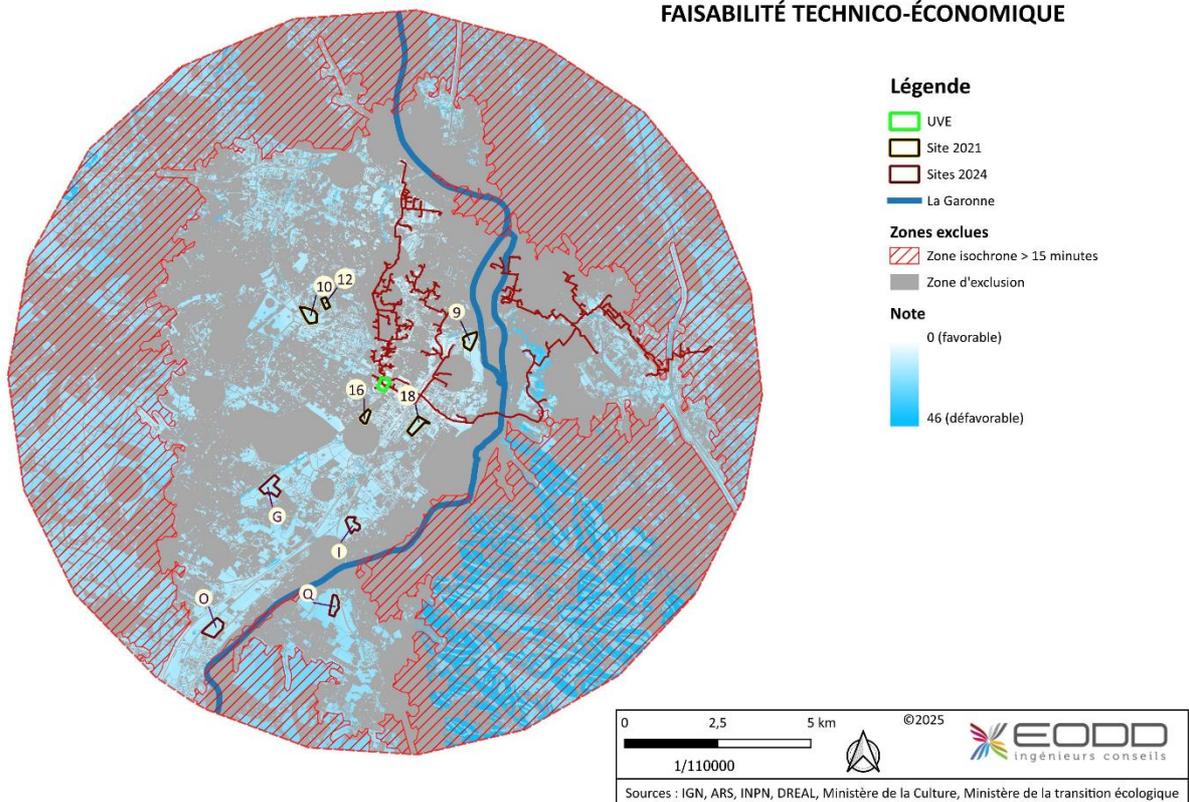
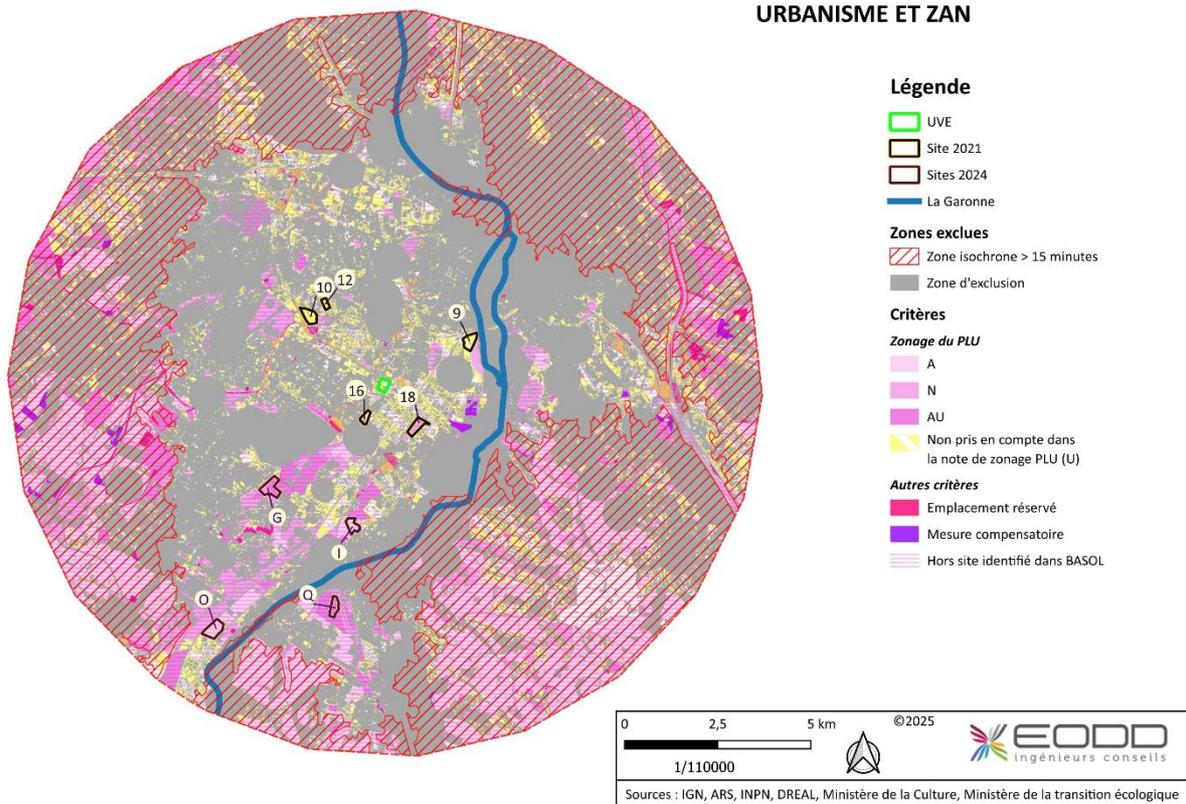


Illustration 34 : Cartes de la notation pondérée pour la famille «faisabilité technico-économique»

5.2.6.4 Urbanisme et ZAN

**CRITÈRES DE NOTATION :  
URBANISME ET ZAN**



**NOTATION :  
URBANISME ET ZAN**

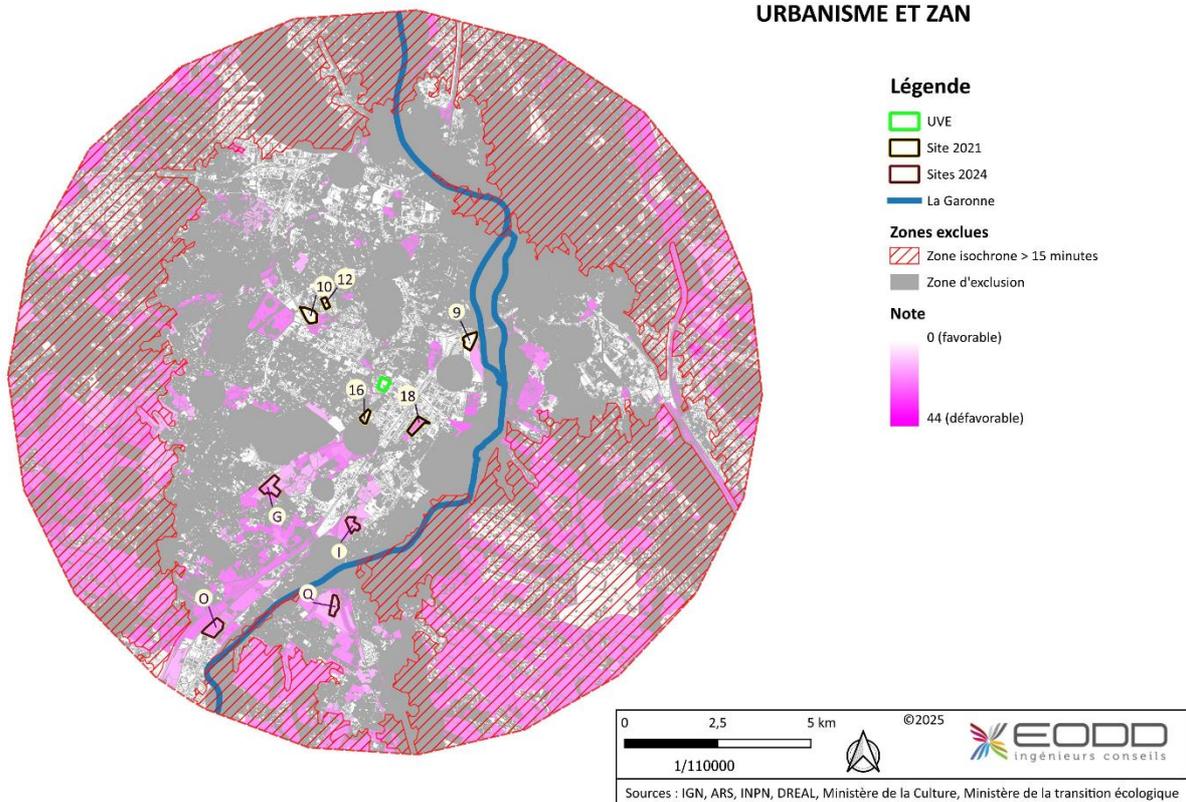


Illustration 35 : Cartes de la notation pondérée pour la famille «urbanisme et ZAN»

## 5.2.7 Classement final et synthèse cartographique

### 5.2.7.1 Le classement

Le classement des sites est présenté dans le tableau ci-après :

Sites	Météo France	Chemin de la Loge	Ecole Nat Météo	Ch Palarin Portet	Cugnaux	Thales	Ch Roussimort Portet	Bonnafous Roques	Ch Tithol Pinsaguel
	10	9	12	0	9	16	18	1	0
<b>Classement</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>6</b>
Total note pondérée arrondie	<b>44</b>	<b>52</b>	<b>52</b>	<b>54</b>	<b>55</b>	<b>55</b>	<b>59</b>	<b>67</b>	<b>67</b>

*Illustration 36 : Classement final des sites – source EODD*

4 sites arrivent dans les trois premières places du classement.

- 3 sites situés sur la commune de Toulouse ;
- 1 site situé sur la commune de Portet ;

L'écart de notation entre le 1<sup>er</sup> site le mieux noté et le dernier site est de 23 points.

### 5.2.7.2 La synthèse cartographique

La synthèse cartographique consolidant l'ensemble des notations pondérées est présentée sur la carte globale en page suivante.

## 5.2.8 Réunion du COPIL du 23/01/2025

A l'issue du travail cartographique de notation un **COPIL a eu lieu le 23 janvier 2025**. Celui a permis de présenter :

- Une cartographie des sites 2021 et des nouveaux sites identifiés dans le cadre de l'étude.
- La notation pondérée de chacun des sites restants.
- Le classement des sites du plus favorable au moins favorable.

## 5.2.9 Réunion publique du 04/02/2025

La réunion publique du 4 février 2025 a permis de restituer l'étude des sites alternatifs.

### NOTATION FINALE

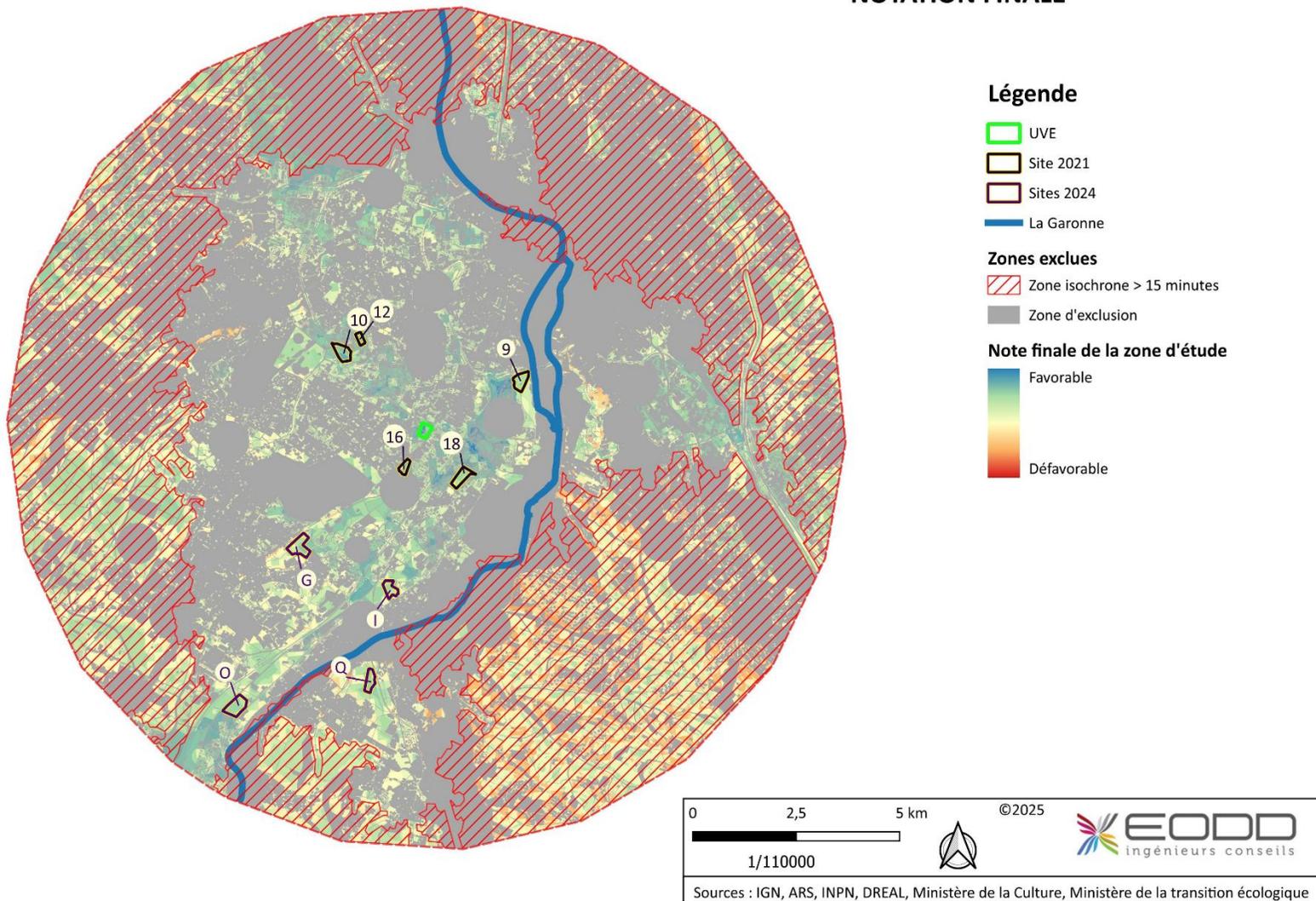


Illustration 37 : Carte de synthèse finale de la notation pondérée globale – source EODD

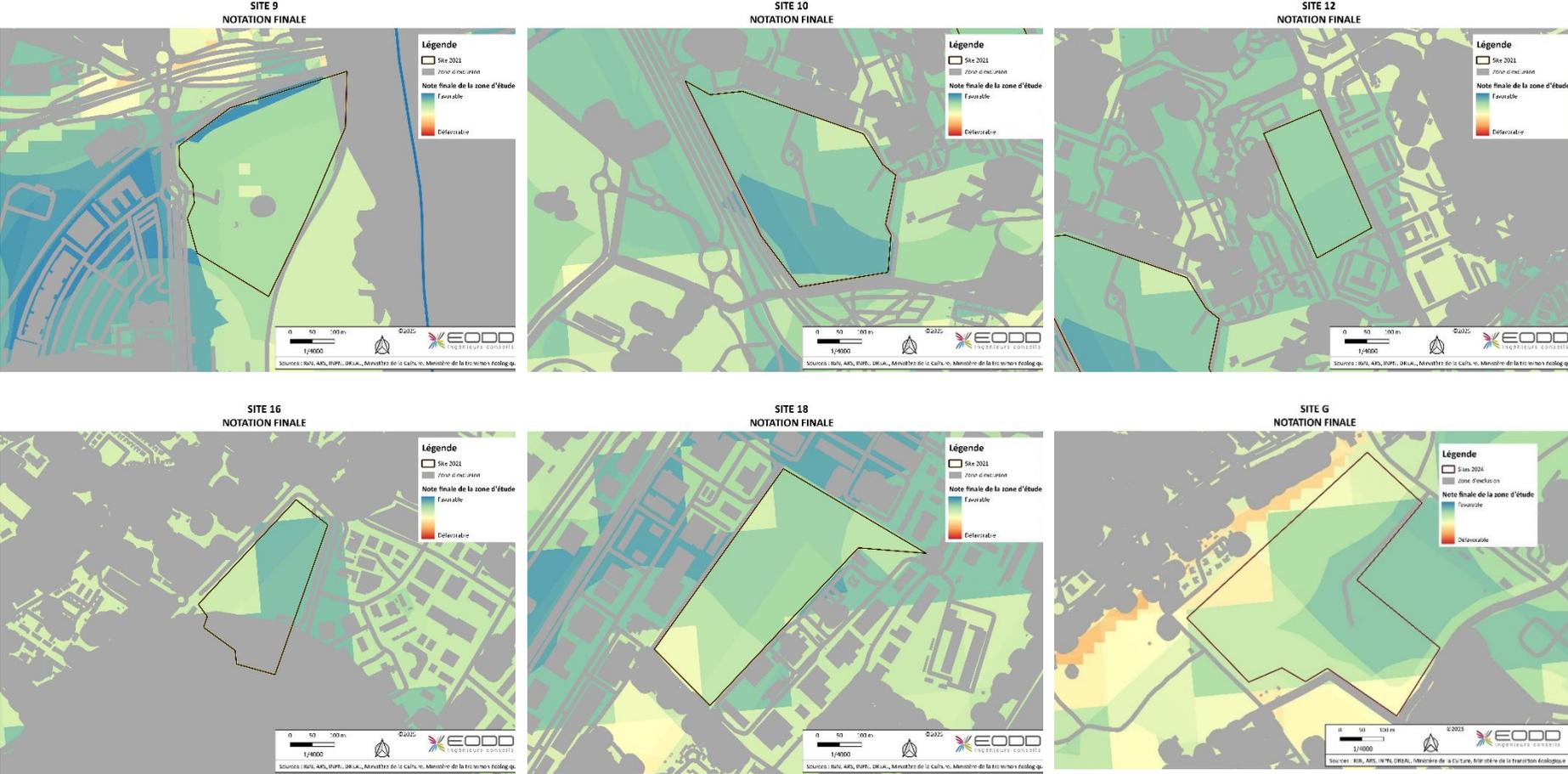


Illustration 38 : Cartes des notations pondérées globales des sites 9, 10, 12, 16, 18 et G

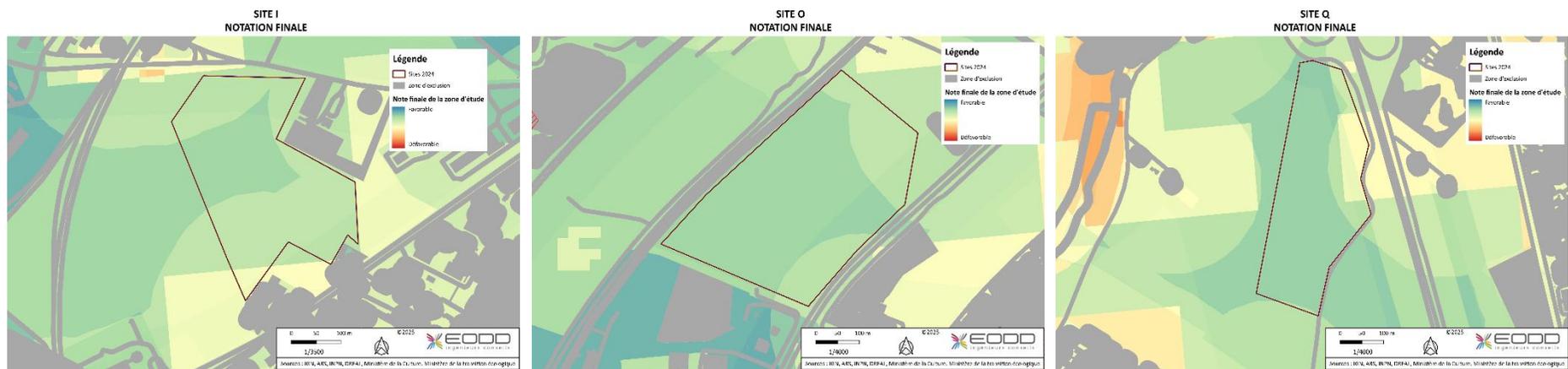


Illustration 39 : Cartes des notations pondérées globales des sites I, O, Q

## 6. Notation du site de l’UVE Toulouse

En dernier lieu, le système de notation pondérée a été appliqué pour la notation du site de l’UVE actuelle Toulouse.

La note globale pondérée obtenue est 45.

Le détail des notes pour chaque famille est présenté ci-après :

Site	UVE Toulouse Le Mirail
Santé et cadre de vie	41
Risque et environnement	0
Faisabilité technico-économique	4
Urbanisme et ZAN	0
Total note pondérée arrondie *	<b>45</b>

Illustration 40 : Notes par famille du site de l’UVE Toulouse– source EODD

La carte suivante illustre la notation pondérée globale du site de l’UVE Toulouse :

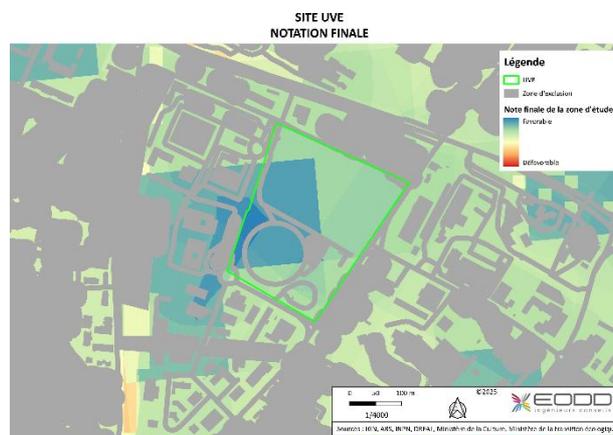


Illustration 41 : Carte de la notation pondérée globale du site de l’UVE Toulouse

## **7. Conclusions et recommandations**

### **7.1 Conclusions**

Cette étude cartographique a permis d'établir un zonage objectif à partir de critères de notation validés par Decosset et les parties prenantes.

A partir de ce zonage, les sites 2021 et les nouveaux sites identifiés dans le cadre de cette étude ont pu être notés, pondérés et classés.

Pour mémoire, cette étude est une étude cartographique : aucune visite de site n'a été effectuée et la disponibilité du foncier n'a pas été étudiée.

Les contraintes de ce territoire très urbain mises en évidence à partir des critères retenus, les servitudes publiques et les caractéristiques de la future installation ont limité significativement les possibilités d'identification de sites disponibles sur le périmètre d'étude.

Le site actuel de l'UVE Toulouse a été noté avec les mêmes critères pondérés que les 9 autres sites alternatifs dans le cadre de cette étude. Sa note globale obtenue est de 45.

Dans la classification réalisée ce site arrive en 2<sup>ème</sup> position après le site de Météo France.

### **7.2 Suites à donner**

Pour statuer sur le choix définitif du site d'implantation de la future UVE de Toulouse, les élus de Decosset vont reprendre chacun des sites et réaliser une analyse qualitative et comparative des sites étudiés en intégrant le site de l'UVE Toulouse.

## ANNEXE 1 : LISTE DES CRITERES RELATIFS PONDERES PAR FAMILLE ET PAR THEMATIQUE

Risques et environnement				
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Hydrogéologie et hydrologie</li> <li>• Risque d'inondation</li> <li>• Espaces naturels et préservation de la biodiversité</li> </ul>				
Thématique	Critère	Coefficient	Note brute	Note pondérée
Hydrogéologie et hydrologie	Au sein d'un Périmètre de protection Eloigné de captage AEP	1	2	2
	A l'extérieur de tout périmètre de captage AEP		0	0
Risque d'inondation	Périmètre zone de débordement Scénario moyen - PPRI ALEA MODERE	5	5	25
	Périmètre zone de débordement Scénario faible - PPRI ALEA FAIBLE		3	15
	Périmètre hors zone de débordement		0	0
Espaces naturels et préservation de la biodiversité	Au sein d'une ZNIEFF de type 1	1	3	3
	Hors ZNIEFF de type 1		0	0
	Au sein d'une ZNIEFF de type 2	1	2	2
	Hors ZNIEFF de type 2		0	0
	Au sein d'une NATURA 2000 (directive oiseaux - Zone Protection Spéciale)	1	5	5
	Hors NATURA 2000		0	0
	Au sein d'une ZICO	1	1	1
	Hors d'une ZICO		0	0
	Dans une zone de formation végétale boisée	1	4	4
	Hors d'une zone de formation végétale boisée		0	0

## Santé et cadre de vie

- Distance aux habitations
- Densité de population

Thématique	Critère	Coefficient	Note brute	Note pondérée
Distance aux habitations	Distance habitation ou/et ERP 0-200m	5	5	25
	Distance habitation ou/et ERP 200-1000m		3	15
	Distance habitation ou/et ERP > 1000 m		2	10
Densité de population Tampon 200 m autour du site	500 hab/km <sup>2</sup> < Zone densité de population - défavorable	5	5	25
	Zone densité de population < 500 hab / km <sup>2</sup> - favorable		4	20
	0 hab / km <sup>2</sup> = Zone densité de population - très favorable		0	0

## Faisabilité technico-économique

- Faisabilité raccordement au réseau de chaleur
- Localisation
- Distance de l'exutoire actuel
- Pente du site
- Distance à une infrastructure routière

Thématique	Critère	Coefficient	Note brute	Note pondérée
Faisabilité raccordement au réseau de chaleur	distance du site au réseau > 2500m	2	5	10
	1000m < distance du site au réseau < 2500m		4	8
	100m < distance du site au réseau < 1000m		3	6
	0 < distance du site au réseau < 100m		1	2
Localisation	Site localisé en rive droite	1	4	4
	site localisé en rive gauche		0	0
Distance de l'exutoire actuel	Site localisé dans l'isochrone 5min - 15 min	1	4	4
	Site localisé dans l'isochrone 1min - 5min		2	2
	Site localisé dans l'isochrone 0 - 1min		0	0
Pente du site	pente de la zone > 10 %	5	4	20
	pente de la zone < 10 %		0	0
Distance à une infrastructure routière	Infrastructure routière > 1000m du site	2	4	8
	500m < Infrastructure routière < 1000m du site		2	4
	100m < Infrastructure routière < 500m du site		1	2
	Infrastructure routière < 100m du site		0	0

## Urbanisme et ZAN

- Zonage PLU
- ZAN

Thématique	Critère	Coefficient	Note brute	Note pondérée
Zonage PLU	Zonage PLU A (agricole)	3	4	12
	Hors Zonage PLU A (agricole)		0	0
	Zonage PLU AU (à urbaniser - habitat) - contraignant	2	3	6
	Hors Zonage PLU AU (à urbaniser - habitat)		0	0
	Zonage PLU N (naturelle) - contraignant	3	5	15
	Hors Zonage PLU N (naturelle)		0	0
	Prescription PLU : identifié comme un emplacement réservé	1	2	2
	Hors Prescription PLU : non identifié comme un emplacement réservé		0	0
	Zone concernée par des mesures compensatoires	1	3	3
	Hors zone concernée par des mesures compensatoires		0	0
ZAN	Hors Site Classé comme Friche industrielle	3	2	6
	Site classé comme Friche Industrielle		0	0